Un terroriste armé arrêté par un détachement de l'ANP

Page 24

POUR GARANTIR LA RÉGULARITÉ DU SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE

Derbal appelle la classe politique à s'impliquer

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5867 -MERCREDI 30 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GUITOUNI ÉCARTE UNE AUGMENTATION DES PRIX

Appel à rationaliser la consommation de l'électricité

Page 5

Il provoque la mort subite quelques jours après son utilisation

ALERTE AU PARFUM TOXIQUE ET MORTEL



DR

Depuis plusieurs jours, les réseaux sociaux ont fait écho de la dangerosité d'un parfum appelé «Relax». Son utilisation provoquerait même la mort subite. Selon des informations recueillies par des spécialistes, ce produit contient une substance chimique très toxique, dont les symptômes ne se manifestent qu'au bout de trois à quatre jours avant de provoquer une mort subite. Déjà, une note interne du ministère de la Défense nationale a averti avant-hier son personnel et les consommateurs algériens du danger de l'utilisation de ce parfum mortel. L'alerte a été donnée suite à des informations obtenues sur la découverte de ce produit dangereux, commercialisé uniquement dans certains pays arabes et musulmans.

Page 2

LE MILITANT DES DROITS DE L'HOMME MOHAMED HALI

«LE MAROC REJETTE LE RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL»

Le militant sahraoui des droits de l'homme, Mohamed Hali, a affirmé que le conflit du Sahara occidental occupé par le Maroc était purement économique, soulignant que le Maroc "s'obstine à entraver le processus de règlement du conflit de la dernière colonie en Afrique, ses ambitions étant d'annexer des territoires riches en ressources naturelles qui lui permettraient d'améliorer sa situation économique".

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

INCENDIE D'UNE USINE DE PARFUMS À OUED SMAR

3 blessés et d'importants dégâts matériels

L'ENTREPÔT d'une usine de parfums sise dans la zone industrielle de Oued Smar (daïra d'El-Harrach) a été ravagé par un incendie qui a fait trois blessés et d'importants dégâts matériels, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.
L'incendie qui a ravagé l'usine Star Brand, faisant trois blessés, dont deux employés et un pompier, a été maîtrisé par les équipes de la Protection civile vers 16 h, a déclaré à l'APS le sous-lieutenant Sadek Kamel, le chargé de l'information à la direction de wilaya de la Protection civile.
L'un des travailleurs de l'usine, en état de choc, a été évacué vers le CHU de Zemirli alors que le second, ayant subi des brûlures de deuxième degré, a été transféré vers l'hôpital de Douéra.
L'élément de la Protection civile a, quant à lui, reçu les premiers soins sur place après avoir été intoxiqué au gaz, a précisé la même source.
Dès le signalement du sinistre vers 14 h, onze camions de pompiers, cinq ambulances et deux camions à échelle ont été mobilisés, outre les moyens de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El-Beida, a ajouté le sous-lieutenant Sadek Kamel.
Les causes du sinistre qui a fait d'importants dégâts matériels, sont pour l'heure, inconnues et les investigations des services de sécurité compétents sont toujours en cours, a affirmé la même source.

S. N.

IL PROVOQUE LA MORT SUBITE QUELQUES JOURS APRÈS SON UTILISATION

Alerte sur un parfum toxique et mortel

Depuis plusieurs jours, les réseaux sociaux ont fait écho de la dangerosité d'un parfum appelé « Relax ».



Son utilisation provoquerait même la mort subite. Selon des informations recueillies par des spécialistes, ce produit contient une substance chimique très toxique, dont les symptômes ne se manifestent pas immédiatement, mais au bout de trois à quatre jours. Après cette période, la personne qui a utilisé ce parfum sera victime d'une mort subite. Déjà, une note interne du ministère de la Défense nationale a averti avant-hier son personnel et les consommateurs algériens du danger de l'utilisation de ce parfum mortel.
L'alerte a été donnée par les services de la santé militaire suite à des informations obtenues sur la découverte de ce produit dangereux commercialisé uniquement dans certains pays arabes et musulmans. Le document interne portant le numéro 8331, daté du 15 août dernier, cite des pays comme l'Egypte, le Soudan, l'Irak, le Liban, le Koweït et Bahreïn. D'après cette source, des analyses chimiques du parfum « Relax » et des examens effectués sur des personnes ayant utilisés ce produit, il ressort qu'il est non seulement toxique, mais mortel au bout de trois à quatre jours. Même les symptômes apparaissent tardivement et ne donnent aucun répit aux victimes qui subiront la mort subite.
Le MDN a appelé au retrait de ce produit et à sensibiliser le personnel militaire et le grand public afin d'éliminer tous les risques, tout en prenant soin d'éviter toute panique lors de la diffusion de cette mise en garde.
Les pouvoirs publics ont rapidement réagi également en lançant avant-hier une enquête sur ce parfum de la mort. Le ministère du Commerce aurait instruit les services douaniers dans les postes frontières d'interdire et bloquer l'importation de ce produit. Selon une source de ce département, il faudra attendre plusieurs jours pour connaître les résultats de cette enquête.
On ne sait pas encore qui a introduit ce parfum dangereux, quelle est la société importatrice, d'où elle a acheminé sa marchandise et surtout par quelle voie (aéroport, port ou voie terrestre). Des informations non confirmées évoquent l'hypothèse de la fabrication de ce parfum quelque part en Israël, mais immatriculé dans une zone off shore inconnue. Des réseaux internationaux spécialisés dans la commercialisation des produits de contrefaçon l'ont introduit dans le monde arabe, notamment dans des pays où le contrôle douanier aux frontières fait défaut.
L'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), dirigée par Mustapha Zebdi, a confirmé aux médias l'existence de cette dangerosité du parfum, regrettant au passage l'inexistence de laboratoires de contrôle chimique et biologique des produits importés en Algérie, plaidant pour la création en urgence de ces laboratoires spécialisés.
Rappelons que régulièrement, l'industrie des cosmétiques est montrée du doigt, accusée de produire surtout des parfums et eaux de toilette hautement toxiques et allogènes. C'est principalement la peau qui est soumise à ces ingrédients toxiques. Mais récemment, de nouvelles recherches font état de dommages sur l'organisme humain. Le lien est établi entre ces produits chimiques, les allergies et le désordre hormonal, allant jusqu'à la résurgence de maladies endocriniennes. Des substances nocives de ces produits s'accumulent au niveau des tissus du corps et produisent à la longue des dégâts important sur le métabolisme. Il est également établi qu'il existe des effets secondaires potentiels de ces produits. Selon un rapport scientifique réalisé en Amérique, certains de ces composants sont connus pour causer de l'irritabilité, un flou mental, des douleurs musculaires, de l'asthme, des ballonnements, des douleurs articulaires, des sinusites, des irritations, des problèmes gastro-intestinaux, des maux de tête, des vertiges, des gonflements des ganglions lymphatiques, de l'hypertension, des convulsions, de la toux et des démangeaisons. Il existe même le fameux acétaldéhyde qui est probablement un cancinogène qui passe la barrière du placenta. D'autres résultats de laboratoires, restés dans les archives, évoquent même la mort comme effet possible d'une exposition ou d'une utilisation de ces produits dont la toxicité est avérée.
L'an dernier en France, une célèbre association de protection des consommateurs, connue pour sa rigueur, a publié une liste de 185 produits cosmétiques courants qu'elle juge préoccupants du fait de ces substances dangereuses. Elle a demandé l'interdiction d'un conservateur, dénommé MIT (methylisothiazoline) auprès de l'Union européenne, car accusé d'être un allergène et un perturbateur endocrinien.
Déjà sur les étiquettes, les fabricants, même en Europe où la législation sur les produits de large consommation est draconienne, ne sont pas soumis à divulguer ces ingrédients, car protégés par la loi sur le secret de fabrication. Aux Etats unis ou la puissante Food Drug Administration (FDA) reconnaît que la majorité de ces « substances secrètes » utilisés dans les parfums sous forme de vaporisateur n'ont pas subi de tests de sécurité de son agence.

M. Kouini

ILS APPELLENT À L'INTERVENTION IMMÉDIATE DU MINISTÈRE

Les syndicats de la santé dénoncent l'acharnement médiatique contre le secteur public

SUR LA DÉFENSIVE, la Coordination des syndicats de santé publique (CSS) interpelle la tutelle pour protéger les médecins et les paramédicaux du secteur public qui font l'objet de vives critiques de la part de certains médias privés et de citoyens les accusant d'incompétence voire de négligence.
Les attaques contre le secteur de la santé publique ont resurgi suite au décès d'une parturiente de 23 ans et de son bébé après le refus de prise en charge par trois hôpitaux de la wilaya (Aïn Oussara, Hassi Bahbah et Djelfa).
Dans ce communiqué, la coordination appelle le ministère de la Santé à prendre les mesures nécessaires pour la préservation du service public mais aussi «la dignité des travailleurs du secteur, exposés à la violence», en dénonçant «une campagne «haineuse» contre le personnel de santé menée par certains médias» après le drame de Djelfa survenu le 26 juillet dernier.
La coordination, qui compte quatre syndicats de santé publique, s'est constituée pour défendre les droits des travailleurs de la santé publique, affirme le communiqué. Nouvellement constituée, la CSS regroupe le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), le Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNMGSP) et le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP). Dans son communiqué, la CSS dénonce « les discours volontairement alarmistes sur l'état de délitement supposé du secteur public de santé », affirmant que «des millions d'Algériens recourent quotidiennement à ce secteur pour se soigner gratuitement avec des résultats qu'elle dit «heureux dans l'écrasante majorité des cas ». La coordination admet par ailleurs « l'existence d'insuffisances, de dysfonctionnements, voire de défaillances, comme dans la majorité des secteurs d'activité, et le secteur de la santé ne fait pas exception, mais personne ne peut contester l'amélioration de l'état général de la santé de la population».
A propos des dénonciations du personnel de santé, la coordination appelle «à replacer ce phénomène surmédiatisé dans sa juste proportion », tout en saluant la récente instruction de la tutelle qui appelle « le gestionnaire à la nécessaire fermeté devant ce phénomène et à prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection du personnel de santé».
Par ailleurs, les syndicats exhortent la tutelle à « saisir l'autorité de régulation audiovisuelle sur les campagnes qu'elle qualifie de «diffamatoires, condamnables, menées par certains médias qui incitent à la haine et à l'atteinte à la réputation des professionnels».

Z. M.

POUR GARANTIR LA RÉGULARITÉ DU SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE PROCHAIN

Derbal appelle la classe politique à s'impliquer

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a porté la responsabilité première aux acteurs politiques quant au bon déroulement du scrutin du 23 novembre prochain.

«Les politiques, qui animent les élections en tant que premiers responsables de la transparence du processus électoral, sont tous appelés à mobiliser leurs énergies pour garantir la régularité de ce dernier étant la seule voie de la légitimité», a-t-il affirmé lundi dernier à l'ouverture des travaux de la 2e session ordinaire du conseil de l'Instance qui s'est achevée hier.

Derbal semble mettre en évidence la faible représentation des délégués au niveau des bureaux de vote pour expliquer les doutes qui entourent chaque élection en Algérie. Aussi, en appelle-t-il à la conjugaison des efforts de tous les acteurs politiques à se «solidariser pour la réalisation de l'objectif constitutionnel, la tenue d'élections transparentes et intègres». Pour ce faire, le président de la HIISE, qui a mis en relief l'expérience acquise par l'instance, qui lui a permis de mieux «appréhender les faits tout au long du processus électoral» du 4 mai dernier, a indiqué dans la foulée que la commission permanente installée avec le ministère de l'Intérieur a décidé de procéder à «la révision de plusieurs points relatifs au processus électoral», relevant que le formulaire de collecte des signatures «sera différent pour les partis politiques et les listes indépendantes lors des prochaines élections locales».

Revenant sur le contenu du rapport des Nations unies, Derbal a tenu à préciser que celui-ci comportait cinq recommandations, notamment «la nécessité de soutenir son instance et de préparer des programmes» car pour lui, les prochaines élections locales «sont un défi» à relever face à l'opinion publique à intérieur et à extérieur du pays : «Ce que la



HIISE peut apporter à l'Algérie en cette conjoncture marquée par un contexte régional et international difficile est de contribuer avec ses partenaires politiques, les médias et l'administration, à garantir la liberté de choix qui constitue le principe même d'un processus électoral propre», a encore souligné le président de la HIISE.

Enfin, concernant les rapports établis par les observateurs étrangers sur les législatives de mai, Derbal a précisé que l'Instance «a été destinataire de trois rapports» dont deux par voie diplomatique, de la mission des Nations unies et de l'OCI, et a «pris connaissance des rapports des experts de l'Union européenne» par voie de presse, tandis qu'elle «n'a pas reçu le rapport» établi par les experts de l'Union africaine (UA).

Selon Derbal, les critères de l'ONU dans ce type de rapport sont une «référence», car les décisions et les souverainetés des Etats «étant scrupuleusement respectées», a-t-il encore précisé. En dernier lieu, la HISSE a reçu et traité 570 saisines parvenues le jour du scrutin ; 38 d'entre elles ont été soumises au procureur général.

Le rapport de la mission d'observation de l'ONU a pointé du doigt de multiples dysfonctionnements, voire des aberrations, qui minent les scrutins en Algérie. La mission, qui reprend des recommandations essentielles de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE) de 2012, a fait apparaître certains droits fondamentaux qui ne sont toujours pas clairement explicités dans la Constitution et traduits dans la loi.

Selon la mission de l'ONU, l'accès aux listes électorales «demeure extrêmement restreint», privant les parties prenantes au processus d'une possibilité de contrôle effectif de leur fiabilité. Pour l'ONU, la création de la HIISE a «permis une constitutionnalisation de la surveillance des élections». Toutefois, cette dernière «ne joue aucun rôle dans l'organisation même des scrutins» et ses attributions de supervision et de contrôle «restent, de facto, limitées».

Selon le rapport, le nouveau cadre juridique des élections, les représentants des partis politiques-candidats n'ont pas accès, en qualité d'observateurs, à toutes les étapes du processus électoral et aux structures de l'administration électorale, notamment aux différentes commissions électorales mises en place lors de la compilation et de la centralisation des résultats. De même que la transparence des opérations, au sein des deux niveaux de commissions électorales, «reste largement insuffisante»,

En outre, le CE «ne fait jamais référence à la publication systématique», au niveau central, des procès-verbaux de dépouillement de chaque bureau de vote. Le rapport de l'ONU met en lumière une autre aberration : la proclamation des résultats définitifs. En Algérie, cette claire séparation n'existe toujours pas, selon la mission d'observation. Pour ces élections législatives, le Conseil constitutionnel «est à la fois l'organe destiné à corriger, arrêter et proclamer les résultats provisoires» mais aussi l'institution qui «statue sur les recours en proclamant les résultats définitifs». Autre remarque : le ministère de l'Intérieur «interfère clairement dans le processus de proclamation des résultats provisoires en publiant des résultats consolidés issus du travail des commissions électorales communales», alors même que les commissions électorales de wilaya «n'ont parfois pas terminé leurs travaux de centralisation des résultats».

Hocine Adryen

BLOCAGE DU PROJET DES 50 LOGEMENTS LSP DE SIDI-ALI À AKBOU

Les souscripteurs manifestent devant le siège de la wilaya

LES SOUSCRIPTEURS des 50 logements LSP «Aboud» de Sidi-Ali de la commune d'Akbou sont en colère. Après avoir frappé à toutes les portes sans obtenir gain de cause, ils ont observé hier un rassemblement devant le siège de la wilaya pour exiger la remise des clés de leurs logements qu'ils attendent depuis 17 ans. Ces derniers avaient déjà saisi le ministre concerné.

Avant-hier, ils ont interpellé les autorités de wilaya afin d'inciter le promoteur à poursuivre les travaux et à procéder à la distribution des logements. Selon l'un des souscripteurs, le problème d'expertise auquel est confronté le projet a été réglé après le délai de deux années exigé par la réglementation.

Il convient de souligner que les postulants ont versé leurs apports, contracté des crédits bancaires et payent toujours leurs mensualités sans être sûrs de pouvoir habiter un jour dans leur logement.

Hier, ils ont réclamé les clés de leurs logements ainsi que la poursuite des travaux de ces immeubles qui sont toujours à l'état de carcasse. Les souscripteurs reprochent au promoteur d'avoir bloqué le projet et exigent de lui de faire en sorte de lever les contraintes administratives auquel il est confronté depuis.

Une délégation de manifestants a été reçue hier par les autorités de wilaya qui se sont engagées à provoquer une réunion avec toutes les parties concernées pour régler les problèmes auxquels est confronté le projet.

N. B.

LE MILITANT DES DROITS DE L'HOMME MOHAMED HALI :

«Le Maroc rejette le règlement du conflit au Sahara occidental»

LE MILITANT sahraoui des droits de l'homme, Mohamed Hali, a affirmé que le conflit du Sahara occidental occupée par le Maroc était purement économique, soulignant que le Maroc «s'obstine à entraver le processus de règlement du conflit de la dernière colonie en Afrique, ses ambitions étant d'annexer des territoires riches en ressources naturelles qui lui permettraient d'améliorer sa situation économique».

«Le Maroc a occupé le Sahara occidental pour ses grandes ressources et richesses économiques d'autant qu'il vivait une situation économique déplorable», a indiqué M. Hali dans une déclaration à l'APS, précisant que «le Maroc a une petite superficie géographique sans aucune ressource naturelle, tandis que le Sahara occidental est une terre vaste, avec une population peu nombreuse et des ressources naturelles considérables».

Dans le même contexte, le militant sahraoui a indiqué que les territoires sahraouies recèlent de grandes ressources halieutiques et maritimes outre les gisements de gaz et de pétrole et des mines de diamant, d'or et de fer.

Plusieurs missions avaient révélé récemment l'existence d'énergies renouvelables au Sahara occidental, a-t-il ajouté précisant que ces énergies étaient exploitées illégalement par le Maroc, en violation flagrante des chartes internationales.

Le militant sahraoui a condamné l'implication de centaines de sociétés de plusieurs nationalités dans le pillage des ressources sahraouies sans tenir compte de la légalité internationale, faisant notamment allusion à des sociétés américaines et britanniques.

«Des organisations des droits de l'Homme et des militants sahraouis mènent actuellement une bataille juridique pour déposer plainte auprès de plusieurs tribunaux afin de mettre un terme à ce pillage», a déclaré M. Hali ajoutant que «ces actions ont permis d'obtenir de bons résultats dont l'arrêté de la Cour européenne qui interdit l'importation des produits agricoles provenant du Sahara Occidental et la décision de la justice sud-africaine mettant sous séquestre une cargaison de phosphate.

M. Hali a estimé que ces deux décisions constituaient une base juridique applicable sur d'autres affaires, rappelant qu'une plainte avait été déposée auprès de plusieurs tribunaux britanniques, après le Brexit, pour statuer sur les produits sahraouis destinés à la Grande Bretagne.

S'agissant de la décision du Maroc de délimiter les frontières, M. Hali a expliqué qu'il s'agissait d'une mesure unilatérale visant à détourner l'attention et à rassurer ses partenaires impliqués dans le pillage des ressources sahraouies.

Le militant sahraoui a salué la position de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie et son soutien indéfectible au peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination.

S. N.

TIZI OUZOU

Un plan spécial de ramassage de déchets pour les jours de l'Aïd

UN PLAN spécial Aïd El Adha sera mis en place par l'Epic Codem chargé du nettoyage et de la collecte des ordures ménagères dans la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de son directeur. L'entreprise mobilisera pour la circonstance une vingtaine de camions à benne-tasseuse et une case, destinées au ramassage de déchets engendrés par le sacrifice du mouton, dont certains seront chargés d'effectuer des rotations continues à travers tous les quartiers et les villages de la commune pendant le premier jour de l'Aïd, a précisé Mourad Ferroudj.

Plus de 70 travailleurs entre chauffeurs, agents de collecte et responsables sont également réquisitionnés pour veiller à la propreté du chef-lieu de wilaya et des agglomérations avoisinantes, a-t-il affirmé. Toujours dans le cadre de la préparation de cette fête, la section balayage et entretien de l'Epic a entamé des actions de nettoyage à travers les artères de la ville de Tizi-Ouzou, le cimetière de M'douha et les alentours des mosquées, a-t-il souligné. «Nous voulons que les citoyens accomplissent les rites de l'Aïd dans les meilleurs conditions. Les familles qui se rendront au cimetière de M'douha pour se recueillir à la mémoire de leurs en ce jour de fête, seront satisfaits de l'état des lieux au même titre que les pratiquants qui effectueront la prière de l'Aïd au niveau des mosquées», a-t-il déclaré.

La section balayage et entretien sera également à pied d'œuvre le jour de l'Aïd pour nettoyer la ville avec l'aide des services de l'Algérienne des eaux qui assurera l'approvisionnement en eau à l'aide d'un camion-citerne. Les services de l'APC de Tizi-Ouzou et l'unité de wilaya de l'Office national de l'assainissement (ONA) sont également associés à ce plan spécial Aïd dont la réussite est tributaire des comportements des citoyens invités à placer les résidus du sacrifice dans des sacs poubelles que ramasseront les équipes de l'EPIC CODEM qui assureront un travail en continu, a-t-il observé.

S. T.

LES PRÉPARATIFS DE L'AÏD-EL-ADHA

Vie active dans les quartiers de la capitale

L'Aïd-el-Adha est une grande fête religieuse pour les Algériens. Les pouvoirs publics accordent deux jours fériés pour en marquer l'importance. A la veille de cette fête, les familles sont en effervescence.



Les jours précédant l'Aïd dans la capitale, dès l'ouverture des commerces, les rues s'animent plus que d'ordinaire, et ce jusqu'à la tombée de la nuit. Pourtant, il fait très chaud dans la journée. Mais cette canicule ne semble nullement gêner ce regain fébrile d'activité.

C'est que cette année, en plus de la fête de l'Aïd-el-Adha, un autre évènement, tout aussi important pour les familles, est attendu juste après. C'est la rentrée scolaire fixée au 4 septembre.

Nombreux sont, en effet, les Algérois qui ont écourté cette année leurs vacances afin de se préparer pour la fête puis pour la rentrée scolaire. Kader, habitant Alger-Centre et père de deux collégiennes, soupire : «Je viens de rentrer précipitamment de vacances. J'étais avec ma famille à Miliana dans une maison avec jardin, un petit bassin pour se rafraîchir la journée et l'air conditionné dans les chambres le soir.

Nous nous régalions chaque jour avec les légumes et les fruits de la région, abondants et à des prix très raisonnables. C'était un paradis situé à peine à une centaine de kilomètres d'Alger. «Il faut maintenant s'approvisionner pour passer la fête.

Les petits commerces de fruits et légumes ainsi que les superettes en alimentation générale dans la capitale ne désemplissent pas, du lever au baisser de rideau. Ils font de bonnes recettes en cette veille de fête. Les gens semblent angoissés par un éventuel manque de ces produits d'alimentation durant l'Aïd. Ils se trompent, car les rayons de ces magasins sont bien achalandés et resteront ouverts, pour la plupart, pendant les jours fériés.

Les boulangers subissent aussi la pression de cette frénésie d'achat. Mais pour le pain frais, celui-ci manquera sûrement durant l'Aïd, et ce malgré les appels des autorités demandant aux boulangeries de rester ouvertes. Un employé dans une boulangerie au centre-ville est catégorique à ce sujet : «Nous fermons la veille de l'Aïd et nous le resterons pendant une semaine», affirme-t-il, expliquant que le personnel vient de l'intérieur du pays et qu'il a droit, lui aussi, de vivre en famille cette fête.

Cette attitude est générale, pour la plupart des sources d'approvisionnement en fruits et légumes ainsi qu'en denrées alimentaires. L'approvisionnement du marché sera perturbé les jours suivant l'Aïd, d'où cette frénésie d'achat avant la fête.

Cependant, la fête de l'Aïd a ses joies, surtout avec les retrouvailles des membres de toute une famille, certains venant de contrées très lointaines pour cette occasion.

Kamel Cheriti

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES BIENS DES CITOYENS

Un plan sécuritaire mis en place pour l'Aïd

UN PLAN sécuritaire a été mis en place en vue d'endiguer les accidents de la route en renforçant la présence des forces de police au niveau des points noirs, intersections, points de contrôle et barrages tout en mobilisant des patrouilles de prévention routière composées d'unités mobiles.

La sûreté de la wilaya d'Alger a mobilisé plus de 6.000 policiers à l'occasion de la célébration de l'Aid El Adha, en vue de garantir la sécurité routière et préserver les biens des citoyens à travers tout le territoire de la wilaya.

La sûreté de la wilaya d'Alger a pris toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une bonne couverture sécuritaire à travers la mobilisation d'un plus grand nombre de forces de police opérationnelle de manière à garantir la sécurité et préserver les biens des citoyens.Ces mesures ont été intensifiées à travers les opérations de contrôle notamment dans les marchés, les locaux et les centres commerciaux vu la plus grande affluence des familles en prévision de Aid El Adha.Des patrouilles mobiles et pédestres ont été également renforcées au niveau des gares routières, du métro et du tramway en vue de garantir les déplacements des voyageurs en toute tranquillité.D'autre part, un plan sécuritaire a été mis en place en vue d'endiguer les accidents de la route en renforçant la présence des forces de police au niveau des points noirs, intersections, points de contrôle et barrages tout en mobilisant des patrouilles de prévention routière composées d'unités mobiles.

Les services de sûreté ont également mobilisé des patrouilles pédestres au niveau des rues et principaux carrefours pour déjouer toute tentative d'atteintes à la sécurité des citoyens et des biens publics et privés en milieu urbain. De son côté, la direction du Commerce a mobilisé plus de 3.500 commerçants pour assurer la permanence durant les deux jours de Aïd El-Adha.Plus de deux tiers des commerçants d'Alger, soit 3.519 commerçants sur 10.660 activant dans plusieurs domaines notamment la boulangerie, l'alimentation générale et les laiteries, sont mobilisés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El-Adha.

Le programme de permanence concerne les boulangeries, les alimentations générales, les vendeurs de fruits et légumes mais aussi d'autres activités à l'image des salons de thé, cafétérias, restaurants et station d'essence.S'agissant des boulangers qui vont assurer la permanence pendant l'Aïd, 503 boulangeries seront mobilisées, en plus des 1.739 commerçants d'alimentation générale, de fruits et de légumes (vente en détail) qui seront également mobilisés à cet effet. Dix (10) laiteries activant à Alger seront mobilisées H/24 pour garantir la disponibilité du lait, alors que 5 minoteries seront également concernées par cette permanence.

La direction du Commerce a quant à elle mobilisé, par ailleurs, 200 agents répartis en groupe sur 13 circonscriptions administratives à Alger (57 communes) pour assurer la disponibilité des différents produits.Afin de prévenir la survenue d'éventuelles affections, provoquées par les résidus résultants des traditionnels sacrifices de têtes d'ovins, environ 10.000 agents de l'hygiène, auxquels seront adjoints 770 camions, vont être mobilisés, vendredi et samedi prochain, par les services de nettoiement de la capitale.Le directeur général d'Extranet, Rachid Mechab indique que son entreprise va, à elle seule, dépêcher 5.200 agents d'hygiène et 350 camions pour veiller à la propreté de l'environnement lors de la célébration de cet anniversaire religieux, notamment en collectant les résidus découlant de l'immolation de grandes quantités de têtes d'ovins. Il explique que ces agents vont sillonner les quartiers des 31 communes d'Alger, dont Extranet assure habituellement le nettoyage, afin de limiter l'accumulation des ordures, source de propagation des maladies. Il précise, en outre, que le programme qui sera mis en place «a obligé à doubler le nombre de bennes à ordures au niveau des points noirs, parmi lesquels», dit-il, figurent les marchés de proximité. Il signale que la nature des déchets à enlever durant l'Aïd est différente de celle de ceux collectés durant les autres périodes de l'année.

Extranet, déclare-t-il, prévoit d'enlever près de 4.500 tonnes d'ordures, constitués notamment de toisons de mouton, d'abats et de restes de fourrage durant cette fête et jusqu'à plus de 8000 tonnes, les deuxième et troisième jours. Netcom prévoit, pour sa part, de contribuer à l'opération avec 5.000 agents d'hygiène et 400 camions pour assurer l'enlèvement des ordures dans 26 autres communes de la wilaya d'Alger. Deux cents agents d'hygiène et 20 camions vont être chargés du ramassage des déchets découlant du sacrifice de l'Aïd El-Adha aidé en cela par 52 ânes pour assurer le nettoiement de zones inaccessibles aux moyens roulants.

S. T.

GUITOUNI ÉCARTE UNE AUGMENTATION DES PRIX ACTUELLEMENT

Appel à rationaliser la consommation de l'électricité

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a sommé lundi les gros consommateurs d'électricité à rationaliser leur consommation, évoquant une «réflexion» au niveau du ministère, applicable à moyen ou à long terme, pour que les tranches à très forte consommation électrique paient le prix de cette énergie à «son juste prix», c'est-à-dire sans bénéficier du soutien de l'Etat.

S'exprimant lors d'une cérémonie de remise de décision de nomination du directeur de la région Est et des décisions et passations de consignes de plusieurs directeurs de distribution, organisée par la SDC (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz), M. Guitouni a pointé du doigt le «gaspillage» de l'électricité qui continue de porter préjudice au Trésor public en raison des subventions conséquentes décaissées annuellement pour soutenir les prix de l'énergie.

«En juillet dernier, on est arrivé à un pic de consommation électrique de 13 900 MW et il ne restait pratiquement rien dans le sac. La Sonelgaz a su gérer la situation et a évité le recours aux délestages. Elle est arrivé à produire 1 000 MW supplémentaires dans des conditions très difficiles pour arriver à 14 000 MW contre 13 000 MW en 2016», a-t-il observé. Mais, a-t-il poursuivi, cette consommation record est certes le résultat de la canicule qui a marqué cet été, mais elle est surtout le fruit du «gaspillage» qui continue de caractériser la consommation des quelque 6 millions de clients sur les quelque 9 millions que compte la société.

«Nous gaspillons trop, et si l'on continue comme ça, il va falloir qu'on revoie le prix de façon à ce que les gros consommateurs paient plus cher l'électricité», a-t-il lâché dans un point de presse tenu à l'issue de la cérémonie. «Les couches défavorisées vont continuer à payer le prix subventionné mais les riches doivent payer le juste prix», a-t-il soutenu. Cependant, aucune augmentation des prix, même pour les gros consommateurs, n'est prévue «pour le moment», a-t-il insisté. «Pour le moment, il n'y a aucune décision concernant l'augmentation du prix de l'électricité ou de l'énergie en général»,

a-t-il tranché en ajoutant que l'avant-projet de loi de finances pour 2018 «ne prévoit pas pour l'instant d'augmentation dans les prix de l'énergie».

Chiffres à l'appui, le ministre a tenu à démontrer que l'Algérie figurait parmi les pays de la région et du monde entier où l'énergie est la moins chère. A titre d'exemple, en Algérie, on paie 1,77 DA pour la première tranche de consommation électrique (250 à 500 KWh), qui regroupe en principe les couches les plus défavorisées, contre 9,06 DA au Maroc et 3,39 DA en Tunisie. La deuxième tranche, qui concerne une consommation médiane, est payée à 4 DA le KWh en Algérie contre 10,7 DA au Maroc et 7 DA en Tunisie, alors que la 4e tranche, qui regroupe les gros consommateurs, est facturée à 4 DA en Algérie, à 15,98 DA au Maroc et à 14 DA en Tunisie.

«La réflexion sur les prix doit être axée sur



la 4e tranche, c'est-à-dire les gros consommateurs», a-t-il insisté. Le gap entre les prix de l'énergie en Algérie et ceux dans les pays voisins ne se limite pas à l'électricité mais touche également les carburants puisque avec une consommation annuelle de 15 millions de tonnes, l'Algérie pratique les prix les plus bas de la région.

Le prix moyen de l'essence, par exemple, est fixé à 32 DA/litre alors que ce carburant coûte en réalité 125 DA à l'Etat. Au Maroc, on paie l'essence à 85 DA/litre et en Tunisie à 67 DA, a-t-il ajouté. Evidemment, la différence entre les coûts réels de l'énergie et les prix de vente est prise en charge par le Trésor public. Revenant sur la production électrique de la Sonelgaz durant l'été, il a encore une fois pointé du doigt le gaspillage qui pousse l'entreprise, regrette-t-il, à produire des quantités supplémentaires qui lui coûtent des milliards de dollars/an.

«En 2018, il faut mettre en place 2 000 MW d'électricité en plus. Cela nous coûte un investissement global entre 3 à 4 milliards de dollars», a-t-il avancé. Mais «c'est un montant conséquent qu'on pourrait utiliser dans d'autres secteurs si l'on arrive à rationaliser notre consommation électrique», note le ministre.

En plus, le gaz utilisé dans la production de cette électricité pourrait alors être économisé et exporté, ce qui fera rentrer des devises au pays, a-t-il soutenu en faisant remarquer que contre une puissance électrique de 14 000 MW en Algérie, la Mauritanie en a 400 MW, le Maroc 6 000 MW et la Tunisie 4 000 MW.

«C'est que les prix bas en Algérie incite à la consommation», a conclu M. Guitouni.

Interrogé sur l'origine du déficit de la SDC, lequel a avoisiné les 51 milliards (MDS) de DA en 2016, le ministre a estimé que ce résultat est une «évidence du moment qu'on produit à un coût de 11,43 DA le KWH et on vend à 4 DA, c'est-à-dire que l'Etat prend en charge les 8 DA/KWH». Il a également annoncé que l'agence préparait le lancement du 5e appel à la concurrence national et international pour l'octroi de périmètres de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures, sans avancer de date.

33 milliards de DA de dégâts sur le réseau de distribution en juillet et août

Interrogé sur la prochaine réunion de l'OPEP, prévue le 22 septembre à Vienne, il a rappelé que les pays concernés par l'accord sur la réduction de la production se dirigeaient vers un respect plus strict de leurs quotas de production. «Si l'on arrive à respecter les quotas à 100%, les prix vont rester raisonnables», a-t-il prédit.

Présent à la rencontre, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, a plaidé pour une «meilleure considération» des cadres algériens. «Chez nous, on n'accorde pas suffisamment de considération et de respect à nos cadres. Il faut mettre fin au nomadisme des cadres pour aller plus vite dans le développement. Il faut redonner au cadre algérien sa dimension humaine et de manager», a-t-il vivement recommandé. M. Guitouni a, de son côté, assuré que « la stabilité de la ressource humaine était au centre de la feuille de route du gouvernement». A son tour, le PDG de SDC, Mourad Ladjal, a indiqué que le large mouvement qui a touché 16 directions de distribution et 72 agences commerciales allait garantir une meilleure prise en charge des besoins des clients.

Un bilan de la SDC présenté à cette occasion a fait ressortir un résultat déficitaire de la société de 50,8 MDS de DA en 2016 sur un chiffre d'affaires de 267,2 MDS de DA et des créances de 55 MDS de DA. Les clients de la société étaient de près de 9 millions pour l'électricité en 2016 et près de 5 millions pour le gaz. Durant juillet et août 2017, la société a enregistré 763 d'incidents et d'interventions ayant touché notamment 21 wilayas et nécessité la mobilisation de 450 équipes. Le montant approximatif des dégâts occasionnés sur le réseau de distribution durant cette période est estimé à 33 MDS de DA.

S. T.

Le nouveau PDG de la Sonelgaz sera installé aujourd'hui

LE NOUVEAU PDG de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) Mohamed Arkab sera installé aujourd'hui au niveau du siège de Sonelgaz, à Alger. Cette cérémonie sera présidée par Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, en présence des cadres dirigeants de Sonelgaz et des présidents-directeurs généraux du groupe. Le nouveau PDG de Sonelgaz, Mohamed Arkab, occupait jusque-là le poste de PDG de la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG-SPA). La Sonelgaz a connu trois PDG en l'espace d'une décennie, Boutarfa, Guitouni et aujourd'hui Mohamed Arkab.

DEUX CONTREBANDIERS ARRÊTÉS À BORDJ BADJI-MOKHTAR ET IN GUEZZAM

Saisie de 22 000 litres de carburant et d'outils d'orpaillage

DEUX contrebandiers ont été arrêtés à Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi également deux camions de carburant et divers outils d'orpaillage, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, à Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam/6e RM, deux contrebandiers et saisi deux camions, 19 200 litres de carburant et divers outils d'orpaillage, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tindouf/3e RM, deux véhicules tout-terrain et 2 800 litres de carburant», précise le communiqué. A El Oued, Ghardaïa, Biskra/4e RM, et Oran/2 RM, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté trois (03) contrebandiers, deux camions, deux véhicules, 8 649 unités de différentes boissons et 320 kilogrammes de tabac». D'autre part, des Garde-côtes «ont déjoué à Annaba/5e RM, une tentative d'émigration clandestine de 12 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont intercepté 37 immigrants clandestins de différentes nationalités à Béchar, Adrar et Tlemcen», ajoute le communiqué.

T. R.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

39 personnes décédées et plus de 1 900 blessées en une semaine

TRENTE-NEUF personnes ont trouvé la mort et 1 983 autres ont été blessées dans 1 494 accidents de la route, survenus du 20 au 26 août en cours à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 4 personnes décédées et 49 autres blessées suite à 34 accidents de la route. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 2 581 interventions pour procéder à l'extinction de 1 979 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 4 963 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4 396 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

R. N.

ILS ONT DÉTROUSSÉ DES ESTIVANTS SUR LA PLAGE DE TICHY

Trois individus écopent de 18 mois de prison ferme

«**LES TROIS** malfaiteurs auteurs de vols de plusieurs vacanciers sur une plage ont été arrêtés par les éléments de la sûreté de daïra de Tichy», a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La police a ouvert une enquête après un dépôt de plainte de la part de victimes d'un vol sur la plage durant la matinée alors qu'elles se baignaient. «Les trois individus mis en cause sont âgés entre 12 et 27 ans et tous natifs de Tichy», précise la même source. Leurs initiales sont M. I., M. K. et M. H. Ils ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Béjaïa et ont écopé de 18 mois de réclusion.

N. B.

SELON UN ANALYSTE ISRAÉLIEN

Le règlement de la crise syrienne menacé par Israël et l'Arabie saoudite

Selon Israël Shamir, journaliste russo-israélien, il est probable que certaines puissances n'acceptent pas les déclarations du ministère russe de la Défense selon lesquelles la guerre en Syrie «est de facto arrêtée».



Certaines forces extérieures, comme Israël et l'Arabie saoudite, pourraient «directement intervenir» dans le conflit syrien, estime Israël Shamir, journaliste et expert du Proche-Orient contacté par Sputnik. «Il existe un danger que les forces extérieures n'acceptent pas la résolution du conflit syrien. Ces forces sont l'Arabie saoudite et Israël», a indiqué l'interlocuteur de l'agence. Ainsi, les récentes déclarations du ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, selon lesquelles la crise syrienne est «de facto terminée» pourraient s'avérer «un peu trop optimistes», estime le journaliste. Selon lui, la Syrie, qui était autrefois un État puissant, a actuellement «sombré dans le chaos». Ainsi, l'Arabie saoudite et Israël redoutent que cela ne serve d'avantage Téhéran. «C'est pourquoi ce conflit, considéré jusqu'à présent comme une guerre par procuration, risque d'être remplacé par une intervention directe d'Israël et de l'Arabie saoudite», souligne M. Shamir. « La guerre civile qui ravage la Syrie depuis le printemps 2011 est de fait arrêtée », jugeait le chef du Commandement opérationnel principal de l'État-major russe en juin dernier.

La guerre civile en Syrie est de facto arrêtée, avait déclaré vendredi le chef du Commandement opérationnel principal de l'État-major russe Sergueï Roudskoï. « La situation s'est radicalement améliorée après la signature le 4 mai 2017, à Astana, du mémorandum portant sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne. La guerre civile en Syrie est de facto arrêtée. En outre, l'entrée en vigueur du mémorandum a permis de lancer les travaux de réparation des villes démolies par la guerre et non occupées par des organisations terroristes », a-t-il déclaré. M. Roudskoï a pointé que les civils retournaient dans les villes libérées, les infrastructures endommagées, notamment les réseaux de transports et l'alimentation des agglomérations en eau et en électricité, étaient progressivement rétablies. Mimars, des délégations du gouvernement de Damas, de l'opposition syrienne et des pays médiateurs, à savoir la Russie, l'Iran et la Turquie, se sont encore réunies à Astana pour tenter de trouver une solution à la guerre qui a fait plus de 320 000 morts depuis 2011.

Les participants aux discussions ont réussi à dresser une carte unique précisant le déploiement de combattants extrémistes en Syrie, notamment les positions des djihadistes de Daech. Les négociations ont également porté sur la mise en place de la commission constitutionnelle et d'un groupe de travail pour l'échange de prisonniers de guerre. Les succès des rencontres d'Astana ont permis d'établir un cessez-le-feu avec tous ceux qui ont accepté de rejoindre l'accord de trêve, ils ont ouvert la voie à la relance des pourparlers de Genève entre le gouvernement syrien et l'opposition. De l'aveu de Staffan de Mistura, envoyé spécial de l'Onu pour la Syrie, le rôle d'Astana a été réellement positif et même crucial, ce qui laisse entrevoir des possibilités d'une paix durable.

R. I.

L'AMBASSADEUR DE LA RPDC À L'ONU :

« Les USA veulent conduire la péninsule vers une explosion»

«**MON** pays a toutes les raisons de répondre avec des contre-mesures fermes en exerçant son droit à l'autodéfense», la Corée du Nord explique que son dernier tir de missile balistique au-dessus du Japon a été suscité par les États-Unis qui conduisent la péninsule coréenne vers «un niveau extrême d'explosion». La partie nord-coréenne a expliqué les raisons qui l'ont poussée à effectuer son dernier tir de missile balistique au-dessus du Japon lors de la Conférence sur le désarmement de l'Onu, qui a eu lieu ce mardi à Genève.

Ainsi, Pyongyang a pointé du doigt les «intentions hostiles» de Washington qui obligent le pays à avoir recours à son «droit à l'autodéfense» face à la menace croissante dans la région. «Maintenant que les États-Unis ont ouvertement déclaré leur intention hostile envers la République populaire démocratique de Corée, en menant des exercices militaires conjoints agressifs malgré des avertissements répétés… mon pays a toutes les raisons de répondre avec des contre-mesures fermes en exerçant son droit à l'autodéfense», a déclaré l'ambassadeur nord-coréen à l'Onu, Han Tae-song.

Il a également ajouté que les États-Unis conduisaient la péninsule coréenne vers «un niveau extrême d'explosion». «Il est indéniable que les États-Unis conduisent la situation sur la péninsule coréenne vers un niveau extrême d'explosion en déployant d'énormes atouts stratégiques autour de la péninsule, en menant une série d'exercices de guerre nucléaire et en maintenant le gel nucléaire et le chantage pendant plus d'un demi-siècle», selon Han Tae-song.

Qui plus est, Washington serait le seul responsable des conséquences auxquelles pourraient aboutir les tensions. «Les États-Unis devraient être entièrement responsables des conséquences catastrophiques qui en découleront», a conclu le représentant de la Corée du Nord.

R. I.

CHUTE DANS L'OPINION

Macron aurait-il péché par orgueil?

EN PASSANT de 64 à 40% d'opinion favorable en seulement deux mois, le nouveau Président «triomphalement» élu bat ainsi tous les records d'impopularité de la Vème République, détrônant François Hollande et Jacques Chirac. Un coup dur pour l'exécutif et ses soutiens, alors que la rentrée s'annonce particulièrement difficile. La première rentrée d'Emmanuel Macron ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Après un mois de juillet marqué par une forte baisse de sa cote de popularité dans les sondages, le jeune président de la République subit un second revers dans l'opinion avec une baisse de 14 points pour le seul mois d'août, d'après une nouvelle enquête de l'IFOP pour le Journal du dimanche (JDD) s'établissant à 40% d'opinions favorables, avec seulement 4% de sondés qui s'estiment «très satisfaits». Avec 24 points de recul dans l'opinion en l'espace d'un été, non seulement Emmanuel Macron devient le premier Président de la Vème République à enregistrer un tel effondrement —détrônant Jacques Chirac et sa chute de 20 points sur la même période en 1995-, mais il entame également sa rentrée avec le soutien d'une minorité des



Français, après être largement passé sous la barre des 50% d'opinions favorables. Une situation particulièrement inconfortable alors même que les ordonnances qui doivent réformer le Code du travail seront rendues publiques ce jeudi.

Pour le journaliste Benjamin Masse-Stamberger, membre fondateur du Comité Orwell, cette chute n'est finalement qu'un réajustement, un resserrage, autour de l'électorat d'adhésion d'Emmanuel Macron. Il dépeint un «effet d'euphorie» à l'encontre des résultats électoraux d'Emmanuel Macron, alors même que ceux-ci étaient moins bons que ceux de François Hollande et Nicolas Sarkozy. Une europhorie qui n'aura donc pas résisté longtemps face à la situation du gouvernement et de la France.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

Une première à Alger

Une exposition internationale d'art contemporain est prévue du jeudi 26 au mardi 31 octobre, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger, avec la participation d'une quarantaine de pays.

Annoncée en janvier dernier par l'Arta – l'art à Alger –, cette première manifestation du genre sera célébrée sous les couleurs des cinq continents. Cette exposition compte accueillir des représentants de quarante pays, soit des artistes plasticiens, des sculpteurs, des designers, des photographes, sinon des artistes qui proposent des vidéos, des installations, des performances…

Chaque exposant disposera d'un espace limité à cinq mètres linéaires et à trois mètres de profondeur alloués à chaque artiste. De leur côté, cinq artistes algériens de renommée internationale sont attendus pour représenter leur pays. Cette petite semaine dédiée à l'art contemporain sera également animée par des conférences, des ateliers, des master classes, des expositions thématiques, des projections de films dédiés à la création artistique L'organisation de cette rencontre, dirigée par le coordinateur général Lyès Khelifati, compte sur un jury d'admission constitué d'une commission de spécialistes nationaux et internationaux de l'art, c'est-à-dire des galeristes, des plasticiens émérites, des journalistes, des critiques, des théoriciens de l'art…

Dans la lettre de présentation, M. L. Khelifati affirme que cette manifestation, « on a choisi de la décliner en foire internationale ». En marge de celle-ci, il y aura également l'organisation de ARTA Dzayer, soit une exposition pour la promotion de talents émergeants algériens. Chaque artiste participant pourra présenter une ou plusieurs de ses œuvres. Le visiteur pourra



alors apprécier la création de la céramique d'art, de la photo (dans toutes ses tendances contemporaines), des arts de l'estampe actuelle (gravure à la pointe sèche, aquatinte, eaux-fortes, lithographie, sérigraphie), de la sculpture, de la néo-miniature, de la peinture… Pour pouvoir exposer, les candidats intéressés doivent s'inscrire et envoyer leur dossier avant le samedi 26 septembre. **R. C.**

Consulter : artalger.com/reglement-

MILA

Vers la restauration du moulin historique de Sennaou



LA BÂTISSE du vieux moulin à grains, située à Sennaoua à l'Est de la ville de Mila, dont "l'histoire reste indissociable de celle du mouvement national" fait actuellement l'objet d'efforts pour sa restauration, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Ce moulin qui appartenait durant la période colonial à un couple de colon, les Verges, avait été loué entre 1948 et 1950 par Lakhdar Bentobal, un des dirigeants historiques du Mouvement national qui l'avait d'abord transformé en lieu clandestin de réunions des militants du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) puis s'en était servi pour cacher les armes collectées après la création de l'Organisation spéciale (OS) en 1947. Selon le Moudjahid Abdelmalek Boulmerka, président de l'association culturelle 8 mai 1945, le moulin de Sennaoua jouissait d'un emplacement "parfait" pour tenir son rôle. Se situant sur la ligne des bus venant de Constantine, il permettait aux militants de se déplacer sans se faire remarquer par la police française.

La bâtisse avait abrité, entre 1948 et 1950, de nombreuses rencontres secrètes auxquelles avaient participé de grands noms de la Révolution algérienne tels que Abdelhafid Boussouf, Didouche Mourad, Zighoud Youcef, Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed et Lakhdar Bentobal, se souvient M .Boulmerka.

Situé à proximité de la nouvelle résidence de la wilaya, en construction dans la localité de Sennaoua, "l'historique meunerie a failli être démolie avant que les autorités de la wilaya ne décident de la conserver et de la restaurer" pour protéger la mémoire militante de la région.

Les études nécessaires à la restauration de l'historique bâtisse ont été prises en charge, à titre gracieux, par un bureau d'études au moment ou le chef de l'exécutif local, Ahmed Zineddine Ahmouda, avait annoncé lors d'une précédente visite à ce site que les travaux engagés seront financés par la wilaya "afin de rappeler à la nouvelle génération la lutte des moudjahidine et du peuple algérien". M. Ahmouda avait alors affirmé que ce lieu historique sera remis en état à l'identique.

APS

CULTURE AGENDA MERCREDI 30 AOUT 2017

SORTIR

MUSIQUE

LE GROUPE Freeklane d'Alger en concert. Club Hippique d'Annaba. Aujourd'hui, mercredi 30 août. 19h. Première étape d'une tournée nationale après la sortie de l'album Nomad. Accès: 1500 DA.

TALENTS

CONCERT nouveaux talents La musique, de la production à la scène. Vendredi 08 septembre. 19h30. Institut français d'Alger. Avec The Pertur-batteurs Band de Béjaïa: percussions ; Dimastand de Béchar: reggae, gnawi, dub, fusion ; NR2 d'Alger: chansons à texte ; Smoke de Constantine: jazz, funk, blues; Tissilawen de Djanet: blues touareg; Clé 13 de Jijel: rock fusion. Concert dans le cadre de la formation, un dispositif d'accompagnement et de professionnalisation destiné aux groupes émergents de musiques actuelles organisé à Alger par l'Institut français d'Algérie, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et le centre musical FGO-Barbara de la Ville de Paris. Un groupe sera retenu pour jouer au FGO-Barbara à l'automne 2017.

LIVRE

ECHANGE de livres. Le samedi 9 septembre. 11h. Place Emir-Abdelkader, Alger centre. Les passionnés du livre sont invités à venir échanger leurs lectures et leurs idées.

CINEMA

15ÈMES Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Du samedi 09 au vendredi 15 septembre. Cinémathèque de la ville. Cycle de films et débats. Et Béjaïa Film Laboratoire, un Forum international de coproduction pour soutenir les jeunes talents du Maghreb central. Consulter rencontrescinematographiquesbejaia.com

SCENE

CONCERT La vie de François Morel et Antoine Sahler. Le jeudi 14 septembre. 19h30. Institut français d'Alger. François Morel au chant, Antoine Sahler : piano, claviers, trompette. Mise en scène de Juliette.

LABO

LABORATOIRE d'Alger, atelier de création documentaire. Du mercredi 13 septembre à 9h au dimanche 01 octobre à 19h30. Institut français d'Alger. Trois films seront réalisés par des équipes composées d'un réalisateur, d'un cadreur, d'un ingénieur-son et d'un monteur. Soutien à la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs du secteur avec l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers. Depuis 2014, une trentaine de professionnels algériens seront accompagnés dans l'écriture et la réalisation de documentaires projetés à l'Institut français d'Alger puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers et dans d'autres festivals.

BANDE DESSINEE

10E FESTIVAL international de la bande dessinée d'Alger – FIBDA. Du mardi 03 au samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Avec la France l'invité d'honneur, découverte de la bande dessinée mexicaine, Triangulaire Alger-La Havane-Bruxelles, expo Cervantes, expo Afrique, expo monde arabe, expo Blek le rock/Zambla, ateliers pour enfants, master class animation 3D, tables rondes, concours Cosplay…

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

De même, Said ben Abdelhassen dit : « J'étais chez Ibn Abbas, (érudit déclaré et cousin du Prophète) que Dieu l'agrée, lorsqu'un homme vint le consulter et lui dit : « Ô Ibn Abbas, je suis un homme qui gagne sa vie de ses propre mains, je fabrique des représentations figurées ». Ibn Abbas lui répondit : « je ne te dirai que ce que j'ai entendu du Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui.

Par Cheïkh
Tahar Badaoui







Je l'ai entendu dire : «Celui qui façonne une représentation figurée, Dieu le torturera jusqu'à ce qu'il lui insuffle la vie, et en fait, il n'en n'est pas capable». L'homme fut effrayé et son visage pâlit, Ibn Abbas lui répondit alors avec sagesse : «Attend, si tu insistes à sculpter, tu n'as qu'à sculpter des arbres et tout ce qui est sans âme». Le Saint Coran nous précise dans la sourate dite de «Noé» que l'origine de ces figures, quand bien même miniaturisées, reste le fruit de l'imagination des peuples païens. Ces derniers pour ne pas oublier les vertus de leurs personnalités vertueuses, façonnèrent à leur mémoire, des idoles devant lesquelles ils se prosternèrent, d'abord par respect et plus tard par adoration, comme étant des divinités représentant Dieu sur terre. Ces versets s'annoncent ainsi : « Seigneur ajouta Noé, ils m'ont désobéi, et ont suivi ceux dont la richesse et la progéniture ne font qu'aggraver leur aberration. Ils ont usé d'une basse perfidie ; et ont déclaré : « Ne renoncez guère à vos Dieux. N'abandonnez point Wadd, Suwaa, Yagout, Yaouq et Nasr . Ils ont égaré un grand nombre d'hommes. Seigneur, n'augmente rien de ce qui revient aux injustes si ce n'est leur égarement ».

De nombreux et riches temples de marbre étaient élevés pour leurs cultes. Leurs prêtres servant, recevaient les ablations offertes en leur honneur, surtout lors d'une fête annuelle ou une cérémonie officielle, à laquelle assistait une foule considérable d'hommes et de femmes, venus d'un peu partout. Fête singulière en vérité : elle comportait en plus des prières, des sacrifices d'êtres humains, des feux et des prosternations devant des idoles bien sculptées et illustrées, des orgies rituelles de danses et de lumières. C'est au cours de l'une de ces scènes de débauche effrénée, que Noé Salut Divin Sur Lui monta sur une colline et se mit à les exhorter, mais en vain, et desquels il subissait les supplices démesurés.

Ne serait-il pas là une similitude des plus étroites, entre les représentations figurées illustrant le livre « l'héritage commun » avec les idoles vénérées par les païens anciens ?? Une telle attitude ne met-elle pas en exergue une certaine allégeance avec les gens du Livre, dont toute forme d'alliance avec eux, nous est formellement interdite par le Saint Coran, qui ne cesse de nous dévoiler les turpitudes de la majorité d'entre eux et, particulièrement leur haine gratuite vis-à-vis de l'Islam d'une manière générale, hormis, bien entendu, les relations de bon voisinage que nous devons entretenir avec eux, en hommes vertueux et équitables. «Vous qui croyez, dit le verset 51 de la sourate « la Table servie » « ne prenez point les juifs et les chrétiens pour alliés ; ils sont alliés les uns des autres. Quiconque parmi vous s'alliera avec eux, finira par être des leurs. Dieu ne guidera jamais les injustes ». Dieu interdit d'abord aux croyants de tisser des alliances avec les juifs et les chrétiens, du fait de leurs comportements néfastes à l'égard de l'Islam, puis Il nous informe que, nonobstant les éventuelles divergences entre eux, ils sont quand même alliés les uns des autres. De plus, malgré leurs divisions intestines et luttes parfois sans trêve, ils s'unissent, comme d'un seul coup de baguette magique, lorsqu'il s'agit de combattre l'Islam ou d'entraver sa morale, ou enfin de ternir son image ; malgré qu'ils le connaissent fort bien. Pourtant, c'est à l'Islam que le moyen Age, jadis plongé dans l'obscurantisme total, et le despotisme aveugle, doit son passage des ténèbres de l'esclavage à outrance, traversant le siècle des lumières pour s'accaparer une place au soleil. Et le comportement de Saladin à l'égard du roi Richard, cœur de lion, n'en est-il pas une preuve tangible, comparé aux génocides des croisades, abattues au nom du Christ, sur des populations innocentes ???

2°) Le livre «L'héritage commun»

L'intitulé du livre en question « l'Héritage commun » prête également à confusion et laisse dégager des tendances fâcheuses. En effet, il s'agirait bien d'un héritage commun, si les juifs et les chrétiens venaient, main dans la main, côte à côte, prêter alliance au Prophète Mohamed Salut Divin Sur Lui, qu'ils connaissent d'ailleurs parfaitement, comme ils connaissent leurs enfants, sinon plus, comme le confirma un jour, Abdullah Ibn Salam, l'un des compagnons du Messager de Dieu et l'un des érudits juifs convertis à l'Islam, et ce, de par Ses portraits moral et physique, le portrait de Ses compagnons ainsi que tous les tenants et aboutissants de Sa Mission, le tous consigné dans leurs saintes Ecritures : la Thora de Moise et l'Evangile de Jésus, bien entendu avant qu'elles ne soient altérées des mains de leurs savants, moines chrétiens et rabbins juifs.

En outre, Ils seraient des nôtres en fait, s'ils purifiaient leurs convictions des germes microbiens du polythéisme et considéraient Jésus, fils de la Sainte Marie, Messager de Dieu. Mais, il n'en n'est rien de cela. En ce qui concerne les chrétiens, Jésus est pour eux, tantôt le fils de Dieu, tantôt Il est lui-même Seigneur et tantôt le Dieu, par Sa majesté, composé de trois divinités liées l'une à l'autre : le Père, le fils et le Saint Esprit. De même, pour les juifs, plus matérialistes et plus arrogants que les chrétiens, le Prophète Úzeîr, est considéré, fils de Dieu, sans oublier leurs prosternations au Veau d'or qu'ils vénérèrent, alors qu'ils vinrent d'échapper aux supplices du Pharaon, qui fut englouti devant leurs yeux, par la mer cruelle.

D'autre part, « l'héritage commun » signifie que les trois religions monothéistes, ne font en vérité qu'une et une seule, qu'est l'Islam. Elles prêchent toutes l'Unicité de Dieu et les valeurs morales et spirituelles permettant à l'homme de vivre heureux dans le monde d'ici bas et, parmi les élus du Seigneur dans l'Au-delà. C'est ainsi que le verset 63 de la sourate dite « famille de Ímrane » fait justement appel à ce commun en ces termes : « Dis ô gens du Livre, venez à une formule médiane entre nous-mêmes et vous autres, à savoir, de n'adorer que Dieu Allah, sans rien Lui associer, de ne pas nous prendre les uns et les autres pour Seigneurs, en place de Dieu .S'ils se dérobent, eh bien, dites : « témoignez que nous sommes musulmans ». En d'autres termes, nous devons adorer qu'Allah le Tous Puissant, les idoles, la croix, les statues, le tagut, le feu et autre créature ne doivent désormais plus être vénérées. C'est à cela d'ailleurs que fut l'appel de tous les prophètes depuis Adam, père de l'humanité, chacun pour son peuple, en un temps choisi.

Dans cet ordre d'idées, l'on rapporte que le prophète Mohamed Salut Divin Sur Lui, envoya Son émissaire à l'Empereur Héraclius, une épître par laquelle Il l'invita à changer de confession, entâchée de polythéisme, pour un Islam de pureté, de justice et de tolérance. Il lui dit « Au nom de Dieu le Tout Miséricordieux ; De Mohamed, l'envoyé de Dieu à Héraclius, le Grand des Byzantins ! Paix sur celui qui suit la bonne guidance. Convertis-toi à l'Islam et tu seras en paix. Sois musulman et Dieu te récompensera doublement, (parce que Chrétien engagé, puis musulman intègre), mais si tu dérobes, tu subiras le tors des Arissiens. « Ô gens du livre … » le verset sus cité.

Certains exégètes avertis du Saint Coran considèrent cette Sourate dite « la famille de Ímrane », consacrant l'appel à l'unicité des trois religions monothéistes, comme une révélation occasionnée par l'arrivée en l'an 9 de l'Hégire, (631 JC) à Médine d'une délégation chrétienne de Nadjrane (nom d'une région et d'une ancienne ville du Yémen septentrional). Cette délégation comprend une soixantaine de théologiens, de notables et de professeurs, sous la direction de l'évêque Abu Haritha Ben Álqama. L'objet de leur visite était une prise de contact avec le Prophète, probablement pour confirmer les précisions des Ecritures Saintes, à propos de Sa noble mission et de s'informer des rapports de celle-ci avec le Christianisme.

Au cours de leur séjour à Médine, les Chrétiens célébrèrent aisément sans gène ni réserve, leur messe au sein même de la mosquée du Prophète. Cette noble attitude

●●●

●●●

n'est-elle pas preuve d'un Islam tolérant ? Le dialogue entre eux et le Prophète porta sur divers points théologiques et en particulier sur la nature du Christ, Salut Divin Sur Lui. Pour l'Islam, Jésus, fils de la sainte vierge Marie, procède de l'esprit de Dieu et aussi le Messager de Dieu, sans plus. C'est un être humain, comme le fut Adam et non Son fils, car il demeure inconcevable de rabaisser la Divinité éternelle au rang d'une simple créature éphémère, dépendante de l'autre.

Par conséquent, toute la théorie de la Trinité est à exclure. Toutefois pour la députation chrétienne « le Père, le Fils et le Saint esprit » sont consubstantiels et forment, tous les trois réunis, une même unité divine, dans le mystère de la Trinité. C'était, sous une forme légèrement différente, l'objet même du débat autour du monophysisme qui ne reconnait qu'une seule nature en Jésus Christ, moins de deux siècles (451.JC) qui avait abouti à la condamnation d'Eutiches par le Concile de Chaldonné.

C'est en fait au cours de cette discussion que l'évêque chrétien, refusa l'épreuve de l'imprécation ou ordalie, proposée par le Prophète sur ordre divin, consacrée dans la même sourate verset 61 que voici : « Ayant été instruit au sujet de Jésus, dis, à quiconque voudrait engager avec Toi une controverse sur son cas : venez ! Appelons nos fils et vos fils, nos femmes et les vôtres, nos personnes et les vôtres et livrons-nous ensuite à un duel imprécatoire, en proférant la malédiction divine contre les imposteurs ». Les moines, alors présents et, pour préserver toujours leur domination sur les populaces démunies et surtout, de crainte d'être la cible d'une éventuelle exécration céleste, refusèrent d'obtempérer à cette invitation et préférèrent la fuite en avant. Où est-ce donc cet héritage commun ?. Comment pourrait-on allier le polythéisme au monothéisme? C'est de l'invraisemblable!!!

3°) Les figures miniaturisées illustrant «L'héritage commun»

Aux figures miniaturisées illustrant « l'héritage commun » et à l'attirance manifeste de notre modéliste vers les groupements juifs et chrétiens dont il ignore probablement les manigances et intrigues, s'ajoutent ses déclarations devant l'auditoire de six mille invités à savoir :

a) Le voile que porte la femme musulmane est pour lui, non obligatoire, sauf lorsqu'elle fait ses prières. En d'autres termes, il n'est même pas légitime. Il demeure très logique pour quelqu'un dont la carrière est modéliste, ayant vécu des années en compagnie de mannequins et statues, fréquentant les salons de mode, et autres lieux culturels de type occidental, de se révolter contre une institution coranique, parce que lui-même, en ignorait déjà la teneur.

Est-il concevable qu'un soi-disant descendant spirituel des maîtres avertis notamment le Cheikh Al Alaoui, connu pour sa science et ses vertus, ne connaisse même pas les rudiments de sa religion, qu'il considère d'ailleurs, comme une religion des « interdits » à laquelle par conséquent il refuse de croire, et préfère à sa place un Islam à la mode américaine, c'est-à-dire une religion d'Epicure, d'intérêts et de plaisirs.

Il convient de préciser ici, qu'hormis les épouses du Prophète, lesquelles furent soumises ainsi que lui-même, à certaines servitudes, dignes du foyer du Prophète Salut Divin Sur Lui, consignées dans la Sourate « les Coalisés » versets 28 à 34 – versets 53 et 59, les femmes musulmanes doivent se couvrir entièrement tout le corps, d'un habit normal, exceptés le visage et les mains, à l'effet de préserver leur charme sacré et de ne point attirer vers elles, les regards des hommes. En effet, le Saint Coran prescrit dans la sourate dite de « la lumière » (verset 31) après avoir exhorté les hommes à se comporter en chastes croyants, à baisser les yeux devant celles qui ne leur sont pas permises de regarder, sauf dans les cas de relations de mariage, et de fuir ipso facto, devant tout rapport sexuel illicite, l'injonction suivante : « Dis aux croyantes de baisser les yeux devant ceux qu'ils leur sont interdits de regarder, de sauvegarder leur sexe de tout rapport illicite, de ne pas exhiber leurs atours, hormis ce qui est visible.

Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs poitrines » « Qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs époux, à leurs pères, à leurs beaux frères, à leurs fils, à leurs beaux fils, à leurs frères, à leurs neveux, (fils de leurs frères et sœurs), à leurs compagnes, à leurs servants, à leurs domestiques mâles impuissants, aux garçons ignorant les partis intimes des femmes. Qu'elles ne fassent point tinter en marchant, les anneaux de leurs pieds, afin de savoir ce qu'elles cachent comme bijoux ». Le verset 59 de la sourate dite « les coalisés » stipule en outre : « Prophète dit à Tes épouses, à Tes filles, aux femmes des croyants, de rabattre leurs voiles sur tout leur corps ; ce serait pour elles, le moyen le plus décent de se faire connaître en femmes chastes, et d'être ainsi, à l'abri d'éventuelles offenses ». Comment se permet-il, notre modéliste, de porter un jugement de valeur sur une institution consacrée par le Saint Coran ?

b) Notre « cheikh » déclare à « cor et à cri » qu'une religion de « layadjouz », c'est-à-dire pleine d'interdits, ne saurait gagner son estime, encore moins sa foi. Il ignore cependant, que sans le caractère sanctionnateur et la cause exécutoire, aucun acte aussi solennel soit-il, législatif ou réglementaire, ne saurait être appliqué en bonne et due forme, telles d'ailleurs les recommandations de l'ONU, restant souvent « lettre morte ».

Lui-même, sans son respect aux interdits du code de la route, il n'aurait jamais réussi à son examen de conduite. Comment notre leader, oserait-il refuser d'obtempérer aux injonctions de l'Islam, connu depuis plus de quatorze siècles comme religion de valeurs, de tolérance, de savoir, et de justice ; oui, une religion qui prêche l'amour entre les hommes, qui chante l'égalité entre tous, sans distinction de race, de sexe ou de religion, et se soumettre corps et âme, aux interdits du code de la route ? Que deviendrait la vie sans le respect des interdits ? Or, ces interdits, dont la bonne observance garantit pour tout le monde une vie décente, une vie d'équilibre entre les besoins du corps et ceux de l'esprit, une vie de cordialité, de fraternité et de bon voisinage, une vie de paix et de justice entre les hommes, se traduisent notamment dans le Saint Coran par deux formules à savoir : l'une : « ces limites que vous ne devrez guère approcher » lorsqu'il s'agit de plaisirs nocifs, prohibés par excellence ; l'autre : « ces limites que vous ne devrez point outrepasser », pour ce qui est, cette fois, des jouissances licites.

Où est-ce donc le goulot d'étranglement auquel fait allusion, sans doute notre leader, par son expression : « layadjouz », dans des dispositions coraniques, d'ailleurs en nombre très restreint, lesquelles préconisant des remèdes pour une vie de bonheur d'ici bas et dans l'Au delà ??? Dans l'hypothèse où notre « auteur » voulait nous faire comprendre que pour lui, le terme : « layadjouz » signifierait l'extrémisme sauvage, banni fort bien, comme tout autre excès, par l'Islam de tolérance, que certains, utilisent, sous couvert de cette religion d'amour, pour assouvir leur faim ; il aurait dû nous préciser clairement son idée, pour nous en éviter une quelconque suspicion au lieu d'en généraliser l'effet. Est-il conscient de ce refus, de cette apostasie vis-à-vis de sa religion, de ce blasphème vis-à-vis de sa confrérie? Celle ci n'a lésiné sur aucun moyen pour former, ainsi que nos frères de la Réforme sous la guidance du Chevalier d'honneur et du savoir, notre Cheikh l'Imam Ibn Badis, des générations de militants engagés pour défendre les causes justes et nobles et particulièrement pour être au service de notre lutte de libération nationale.

Par ailleurs, si cette hérésie parlait d'elle-même, elle nous dirait : « je suis l'épine, et je ne suis pas la seule, que l'occident a bien voulu enfoncer dans le cœur de votre Islam. Je suis le fruit amer, engendré par votre déviation par rapport à vos sources, le fruit de votre fâcheuse transaction en vendant à vil prix, vos trésors inestimables, pour avoir, en échange, une vie abjecte, à la merci de l'autre, dans les taudis de la misère, embellis par l'étincellement du progrès. Une autre épine, cette fois, dorsale, intervint pour ajouter : « Cet occident, honorablement intègre, a su parfaitement remercier les peuples arabes et musulmans, pour l'avoir aidé à sortir des ténèbres de l'ignorance. Il dépêcha en effet sur eux des expéditions armées pour les coloniser, spolier leu richesses et si besoin est, pourquoi pas les décimer purement et simplement sous l'aval d'une justice internationale, ou alors les déraciner de leurs origines et de leurs sources, donc, de leur Islam, en mobilisant pour ce faire, des groupements d'orientalistes véreux, pionniers de la nouvelle croisade et du sionisme mondial.

L'épine du cervelet répliqua à son tour : « Ces mêmes peuples réduits à leur plus simple expression, à cause de cette trahison de l'occident, croient actuellement à une illusion : celle de se voir endettés vis-à-vis de ce bourreau, devenu victime par la force des choses et auquel, malheureusement la mâtrice de l'Islam, a donné naissance depuis les siècles passés ». Je me vis contraint de répondre : « N'observez-vous pas le déclin de cet occident se dessiner à l'horizon, à cause des multiples crises qui le rongent de l'intérieure ? » « Ce revers de la médaille leur dis je » : serait probablement dû à son engouement aux sciences de l'Islam dont il se rassasiait sans mesure, et délaissait avec ruse et à bon escient, les valeurs morales et spirituelles de l'Islam dont la vocation primordiale est d'édifier l'homme sur toutes ses dimensions. Oui, une religion qui sut transformer sans séquelles, par l'amour qu'elle prêche, la portée et le contenu des civilisations de jadis.

Je leur ajoutai : « Ne serait-il pas opportun pour ces peuples, damnés pour la plupart, de s'unir et de se révolter contre cette tyrannie, de récupérer leurs richesses humaines et financières éparpillées ça et là pour se construire une indépendance digne de l'être sans attendre le bon vouloir de personne, ni craindre le véto de quiconque ???. Et je terminai par ces vers :

« Accepter le sort, n'est que lâcheté
Liant le cou au joug des tortures,
Non ! Je vis en éternel révolté
Contre le moi, et mal des fourrures
Pour le devoir, je verse haut mon sang
Ecarte Racine dans ses passions,
Mon ami, je le veux bien conscient
Il puise du Coran toute la science
Médite et produit en silence ».

Quoiqu'il en soit, nul ne peut ternir l'image de nos monuments culturels, en l'occurrence celle de notre Cheikh Ahmed ben Alioua qui, de son vivant, reçut de la part de son frère de lutte et ami sincère, l'Imam Ibn Badis un titre honorifique, écrit et contresigné de sa propre main, en guise de témoignage quant au savoir et valeurs morales des maîtres d'alors de Mostaganem et en particulier en forme d'hommage à notre Cheikh Al Alaoui. Que les mauvaises langues de souches hybrides, cessent de semer haine et discorde au sein de notre peuple, victime déjà de plusieurs aléas !!!

Enfin permettez moi, chers amis de conclure en beauté en vous livrant quelques témoignages émanant d'hommes de culture très avertis, sur la personne de notre maître Cheikh Ahmed Ibn Alioua ou El Alaoui, afin d'éliminer des esprits peu initiés, toute équivoque et d'enrayer ainsi, toute suspicion à propos de notre maître.

Parmi ces témoignages, existe de nos jours des représentations photographiques, prouvant l'amitié et la cordialité entre les deux Imams sus-cités et ce, avant même l'institution de l'assemblée algérienne des « Ulémas » en 1931. L'ancien ministre algérien des affaires religieuses et des Habous, le professeur Toufiq El Madani, s'étonna sur la personne du Cheikh Ibn Alioua. Il se posa la question, dans ses « mémoires », comment qu'un analphabète puisse-t-il édifier toute une confrérie ?

La réponse réside dans le récit suivant : le Cheikh naquit à Mostaganem en 1869. Son nom tel qu'il figure sous les titres de la plupart de ses livres était Abul Abbas Ahmed ben Mustapha El Allaoui. Il était fils unique et avait deux sœurs. Un peu moins d'un an, avant sa naissance, sa mère Fatima vit dans son rêve le Prophète Salut Divin Sur Lui, tenant à la main une jonquille (belle rose).

Il la regarda bien en face, lui sourit et lui jeta la fleur qu'elle ramassa avec une humble modestie. Lorsqu'elle s'éveilla, elle raconta sa vision à son mari. Celui-ci l'interpréta avec sagesse, comme signifiant qu'il leur serait accordé par la Grâce divine un fils pieux.Il avait de plus, supplier Dieu, le Miséricordieux, de ne pas le laisser sans héritier. Quelques semaines après, Dieu confirma le songe et elle conçut son fils ». Ce fut l'Imam Ibn Alioua.

D'autre part, jacques Berque écrit dans son ouvrage. « Un mystique moderne » : « Nous avons connu Cheikh Ben Alioua de 1921 à 1934. Nous l'avons vu lentement vieillir. Sa curiosité intellectuelle s'aiguisait chaque jour et, jusqu'à son dernier souffle, il resta un fervent de la métaphysique. Il est peu de problèmes qu'il n'ait abordés, guère de philosophies dont il n'ait extrait la substance ».

De ses écrits comme du témoignage de ceux qui l'ont connu, se dégage l'impression d'une intelligence vaste et pénétrante dont le sommet ou le centre était totalement et pour toujours satisfait. Il parle de demeurer intérieurement, à jamais plongé dans l'ivresse (ou l'amour divin) tandis que la périphérie c'est-à-dire la partie terrestre ou mentale, dans la mesure où la demande de milliers de disciples lui laissaient quelque répit, trouvait un ample aliment dans la méditation du Coran et des Traditions, ainsi que dans l'étude de certains traités soufiques.

« Il reste enfin des affirmations de Berque sur la soif de connaissances du Cheikh, à l'égard des autres religions, que l'extrême lisière de cette périphérie, il y avait une certaine nostalgie pour quelque chose qu'il n'eut trouvée que dans un contact avec certains représentants d'autres religions, de même niveau spirituel que lui ». Notre Maître, ne serait-il pas la concrétisation, corps et âme de la jonquille offerte à sa mère par le Prophète Salut Divin Sur Lui ??? Que Dieu agrée les âmes de nos chevaliers d'honneur et du savoir et pour nous, de suivre leur guidance sans déviation et être dans l'Au-delà parmi les élus du Seigneur Allah Maître des Mondes.

C. T. B.

Références bibliographiques :
L'Exégèse du Saint Coran selon l'Imam Ibn Kathir. Traduction par le professeur Harkat Abdou.
Trduction du sahih El Bukhari par Ahmed Harkat.
« Un Saint musulman du XXe siècle» par le Docteur Martin lings.
Traduction du saint Coran par le professeur Hamza Boubakar.
Site: www. Cheikhbadaoui.org
Email : si_tahar_badaoui@hotmail.com

BOXE/MONDIAUX-2017:

Flissi (52 Kg) et Benbaâziz (60 Kg) éliminés dès les 8es de finale

LES BOXEURS algériens, Mohamed Flissi (52 Kg) et Reda Benbaâziz (60 Kg), ont été éliminés dès les 8es de finale de la 19e édition des championnats du monde seniors, organisés du 25 août au 2 septembre à Hambourg (Allemagne). Exempt du premier tour, Flissi, médaillé de bronze aux mondiaux 2015 de Doha (Qatar), a perdu devant l'Indien Bisht Kavinder (3-2), un boxeur de 22 ans qui prend part pour la première fois à une phase finale d'un tournoi mondial après avoir été sacré lors de la précédente édition des championnats d'Asie. De son côté, Reda Benbaâziz (60 Kg), a été, lui aussi, éliminé dès les huitièmes de finale, en perdant son duel devant l'Australien, Luis Cabrera (5-0), un score qui reflète largement la supériorité de son adversaire, classé 9e aux championnats du monde 2015 de Doha (Qatar).Cette élimination s'ajoute à celle de Mohamed Yacine Touareg, engagé dans la catégorie 49 Kg, qui avait été éliminé dès le premier tour en perdant face à l'Australien Alex Winwood sur le score de (2-3).

Natation / Mondiaux-2017 juniors (200m dos) : Arjoun bat le record d'Algérie mais rate la finale

LE NAGEUR algérien Abdellah Ardjoun a battu le record d'Algérie du 200 m dos lors des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en décrochant le 12e temps des séries disputées lundi après-midi, mais rate la qualification pour la finale. Ardjoun (16 ans, /ASPTT Alger) a terminé à la 6e place de la quatrième série avec un chrono de 02:03.01 battant ainsi le record d'Algérie qu'il avait déjà amélioré (02.03.48). Le meilleur temps des séries a été réalisé par l'Américain Foster Carson qui a remporté la quatrième série en 1:59.44.Notons que les séries de la spécialité du 200m dos sont qualificatives directement pour la finale. Il s'agit du troisième record Algérie battu par Ardjoun lors de ces mondiaux dans la spécialité du dos après avoir terminé 5e de la première demi-finale du 100 m avec un chrono de 55.89, améliorant de 11 centièmes le record qu'il avait déjà battu lors des séries (56.00).

DIVISION NATIONAL AMATEUR :

Le coup d'envoi du Championnat décalé au 15 septembre28 août 2017

LA REPRISE du Championnat National Amateur de football, prévue initialement le 8-9 septembre 2017 a été décalée aux 15 et 16 du même mois, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), en expliquant cet ajournement par des besoins organisationnels. « Programmé initialement les 8-9 septembre, le début du championnat de la Division Nationale Amateur est décalé aux 15-16 septembre » a indiqué la LNFA sur son site officiel, ajoutant que cette décision a été prise pour permettre à l'instance de « traiter dans les meilleures conditions les dossiers d'engagement, et d'établir convenablement les différents calendriers ». La LNFA a rappelé dans son communiqué que le dernier délai pour le dépôt des engagements est fixé le 31 août courant.

Ligue 1/Mobilis : La JS Saoura voit grand pour cette saison

La JS Saoura avec le recrutement de neuf (9) nouveaux joueurs et un nouveau staff technique se donne un nouveau souffle pour jouer les premiers rôles en championnat de ligue 1 Mobilis et en coupe d'Algérie de football, a indiqué la direction de ce club du sud."



Le recrutement de nouveaux joueurs s'inscrit au titre de cette action et du confortement des différents compartiments de notre club pour que nous puissions réaliser nos objectifs de jouer les premiers rôles dans ces deux compétitions nationales ", a déclaré à l'APS, le membre de la direction , Mohamed Djebbar. La JSS a engagé cet été l'attaquant Djemouni Antar, (ex MC.Alger), Yahia Cherif, également attaquant, et précédemment sociétaire du CR.Belcourt, Ben Cherifa Zakaria, défenseur venant du MO Bejaia, Ben Kouider Oussama (US Biskra), Barka Mohamed Amine (ex USM Oran), le défenseur, Kabari Mohamed Amine, milieu de terrain et ex joueur de l'US.Biskra, Madani Mohamed Amine auparavant défenseur central de l'USM Alger, ainsi que Bourahla Mohamed Amine, milieu de terrain précédemment au club du MC.
El Eulma, ainsi que le gardien Khaled Boukacem, (ex CR.Belcourt). D'autre part, deux jeunes joueurs espoirs ont été promus en équipe seniors: l'attaquant Bouziani Zakaria et le gardien Guidoum Abderhmane, lesquels ont fait l'essentiel de leur formation au sein de la JS Saoura."La désignation d'un nouvel entraîneur Fouad Bouali, qui a succédé à Wahid Bourezag, qui avait assuré la fin de saison en remplacement de Karim Khouda, vise aussi la concrétisation de ces objectifs. L'ancien entraineur du WA Tlemcen a pour mission de conduire le club à jouer les premiers rôles en championnat et aller le plus loin possible en Coupe d'Algérie", a souligné Djebbar. Avec une gestion moderne du club, une affiliation des joueurs à la caisse nationale des assurances sociales (CNAS), des salaires versés aux joueurs à temps , des engagements déposés avant les délais auprès des instances nationales ainsi que son infrastructures, la JSS passe pour être l'une des meilleurs sociétés sportives du pays et ce grâce aussi à l'engagement de son encadrement administratif et technique et du soutien indéfectible de son sponsor (ENAFOR)", a estimé le même dirigeant.

Paradou AC: Meziani rejoint le Havre, le "made in Paradou" s'exporte bien

L'ATTAQUANT international A' Tayeb Meziani, sur le point de s'engager avec le Havre AC (Ligue 2 française) va devenir le deuxième sociétaire du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football) à rejoindre un club européen cet été, alors que le club de la banlieue d'Alger se positionne déjà comme un "exportateur" par excellence de joueurs formés à la "maison". Meziani, deuxième meilleur buteur de Ligue 2 la saison dernière (11 buts), va s'engager pour une saison à titre de prêt avec le club havrais, où évolue l'ancien ailier de l'USM Alger Zinédine Ferhat, devenu pièce maitresse en l'espace d'une saison. Avant d'atterrir au Havre, Meziani avait été mis à l'essai par le Stade rennais (Ligue 1/France) en avril dernier, mais le transfert n'a finalement pas eu lieu du fait de la faiblesse de l'offre des Bretons. Avant Meziani, son désormais ancien coéquipier au PAC le latéral droit Youcef Attal a été prêté cet été pour une saison au KV Courtrai (Div.1 belge).
Le natif de Tizi-Ouzou a crevé l'écran pour sa première apparition avec l'équipe nationale en juin dernier lors du match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0) dans le cadre de la journée inaugurale des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.Invité surprise dans la liste du coach national l'Espagnol Lucas Alcaraz, Attal (21 ans) a réussi ses débuts avec les Verts au point d'attirer les regards des recruteurs étrangers. Devenu un club formateur par excellence en Algérie depuis le lancement de la fameuse Académie JMG, le PAC avait débuté son "exportation" en prêtant le défenseur international Ramy Bensebaini à Lierse (Belgique) puis à Montpellier (France) avant de le céder définitivement au Stade rennais (France) l'été dernier pour un contrat de quatre ans. Le PAC ne s'est pas contenté de transférer ses joueurs outre-mer, puisque plusieurs de ses éléments font actuellement les beaux jours de clubs de la Ligue 1 à l'image de Zakaria Mansouri (MC Alger), d'Abdallah El-Moueden (MC Alger), ou encore d'Abderraouf Benguit (USM Alger).

Ligue 1 Mobilis : En attente de la réouverture du 5-juillet, les derbies algérois domiciliés à Blida (LFP)

LES DERBIES algérois du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se joueront au stade Mustapha-Tchaker de Blida dans l'attente de la réouverture du stade du 5-juillet d'Alger, fermé pour des travaux, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue mercredi dernier au Centre technique de Sidi Moussa, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a soulevé le problème posé par la direction de l'Office du Complexe Olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf qui a informé tardivement la Ligue de la fermeture du stade du 5-Juillet pour travaux alors que la décision de domicilier les derbies dans ce stade et la date de l'entame du championnat ont été rendues publiques depuis plusieurs semaines. "Cependant, des efforts sont effectués afin d'accélérer les travaux et promesse a été faite à la LFP de livrer le stade lors de la première semaine du mois de septembre", a indiqué la fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Le derby de la capitale USM Alger - Paradou AC (2-1) disputé samedi comptant pour la 1re journée du championnat, a été délocalisé au stade Omar-Hamadi alors qu'il devait se jouer au 5-juillet.
L'enceinte de Blida, qui avait déjà été le théâtre la saison dernière du "big derby" algérois entre le MC Alger et l'USM Alger (2-1), abritera le jeudi 7 septembre l'affiche entre le NA Hussein-dey et USM Alger (17h45) comptant pour la 2e journée du championnat.
Le derby CR Belouizdad - MC Alger entrant dans le cadre de la 3e journée de la compétition pourrait ainsi se dérouler à Blida.

Athlétisme/29es Universiades: médaille d'argent pour Mohamed-Tahar Triki

L'ATHLÈTE Yasser Mohamed-Taher Triki a remporté la médaille d'argent du saut en longueur, des 29è jeux Mondiaux universitaires (Universiades-2017), en s'adjugeant la 2e place de la finale, disputée lundi à Taipei. Mohamed-Tahar Triki a réussi 7,96m, lors de son second essai, après un premier mesuré à 7,56m, un 4è à 7,68m et le 5è à (7,71m, soit la performance qu'il lui avait permis de passer en finale).
Le titre mondial est revenu au Tchèque Juska Radek (8,02m), alors que le bronze a été décroché par le Français Maiau Raihau (7,91m).Quelques minutes auparavant, son coéquipier Mohamed Belbachir avait remporté la médaille d'argent du 800m, en 1:46.73, derrière le Mexicain Lopez Alvarez (1:46.06), mais devançant le Français Lusine Aymeric (1:47.18).Avec les deux consécrations du jour, l'Algérie terminera les 29es Universiades de Taipei, avec une moisson de cinq médailles (3 argent et deux bronze) dont quatre remportées en athlétisme.
La première médaille algérienne des jeux était de couleur argentée et remportée par la judokate Amina Belkadi dans la catégorie des -63 kg.
Ses coéquipiers en athlétisme lui ont emboité le pas, en remportant quatre autres médailles. Abdelmalik Lahoulou et Ali Messaoud avaient arraché les médailles de bronze, respectivement, au 400 mètres Haies et 3000 mètres steeple. L'Algérie avait participé aux rendez-vous de Taipei avec 32 athlètes répartis en athlétisme, judo et natation.

MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS/ 3E JOURNÉE) ZAMBIE - ALGÉRIE :

Les Verts affutent leurs armes, Daham découvre Sidi Moussa

La sélection nationale de football entame lundi son stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 25 joueurs dont deux invités en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications du Mondial 2018 en Russie.

Le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz, a convoqué 23 joueurs, dont le nouveau venu le milieu de terrain offensif du FC Sochaux (Ligue 1 française) Sofiane Daham. Le natif de Saida (1m 80, 70 kg) s'est mis à l'évidence en ce début de saison avec quatre titularisations en autant de matchs, et un but marqué face à Bourg en Bresse Personnas (2-0) lors de la 1re journée.
Daham a découvert lundi pour la première fois le Centre de Sidi Moussa, au même titre que le milieu offensif de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas, retenu également pour ces deux rencontres. L'ancien joueur des Girondins de Bordeaux (France) avait déjà été convoqué en novembre 2016 pour le déplacement au Nigeria à Uyo (défaite 3-1) aux qualifications du Mondial 2018 sous l'ère de l'ancien coach national le Belge Georges Leekens, mais sans pour autant honorer sa convocation en raison d'une blessure.Ladite liste ne comprend que trois joueurs dont un gardien de but évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis : Raouf Benguit (USM Alger), Brahim



Boudebouda (MC Alger) et Abdelkader Salhi (CR Belouizdad).
Le technicien espagnol a également fait appel (en dehors des 23) au milieu défensif Kamel Belarbi (USM El Harrach), et l'attaquant Oussama Darfalou (USM Alger) en tant que jeunes joueurs invités au stage. L'attaquant de l'AS Monaco (Ligue 1 française de football) Rachid Ghezzal, a été autorisé à décaler pour mercredi son arrivée à Sidi Moussa "pour des raisons purement familiales", a annoncé la FAF lundi.
Côté effectif, Alcaraz est devant un véritable casse-tête avec la blessure du gardien de but N.1 Rais M'bolhi, touché à la cuisse samedi dernier pour sa première titularisation avec le Stade rennais sur le terrain de Toulouse (défaite 3-2).En cas d'un éventuel forfait de M'bolhi, Alcaraz sera obligé de rappeler dans l'urgence un autre gardien.
Les deux qui sont sur sa liste, Salhi et Mehdi Jeannin, n'ont jusque-là jamais été alignés avec l'équipe nationale en match officiel. Les Verts s'envoleront jeudi prochain pour Lusaka à bord d'un avion spécial, soit à deux jours du match prévu samedi prochain (14h00 algériennes). Les Verts accueilleront les "Chipolopolo" le mardi 5 septembre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45) dans le cadre de la 4e journée. L'Algérie occupe la troisième place du groupe B avec un seul point à égalité avec la Zambie après deux journées. Le Nigeria avec six points domine le groupe devant le Cameroun (2 unités) qui s'affrontent dans l'autre confrontation du groupe.

SÉLECTION NATIONALE D'ALGÉRIE :

Sofiane Daham "fier" d'être parmi les Fennecs

LE NÉO-INTERNATIONAL algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football) Sofiane Daham s'est dit mardi "fier" de rejoindre pour la première fois l'équipe nationale, en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications du Mondial 2018 en Russie. "Je suis très content et fier de rejoindre les Verts, ça toujours été dans mes plans de joueur pour l'Algérie. Mon premier objectif dans l'immédiat est de bien m'intégrer, prendre mes repères, ensuite tenter d'arracher une place de titulaire", a affirmé Daham (21 ans) dans un entretien accordé au site de la fédération algérienne de football (FAF). Le natif de Saida (1m 80, 70 kg) s'est mis à l'évidence en ce début de saison avec quatre titularisations en autant de matchs, marquant un but face à Bourg en Bresse Personnas (2-0) lors de la 1re journée, et distillant deux passes décisives."J'ai eu un bon début de saison avec Sochaux avec un but marqué et deux passes décisives. J'ai été contacté par le sélectionneur national Lucas Alcaraz qui a décidé de me convoquer pour les deux prochains matchs, ça m'a fait grandement plaisir ainsi que pour ma famille", a-t-il ajouté. Et d'enchainer : "La sélection est composée d'excellents joueurs, pour moi c'est le top niveau.
Le plus important est de bien représenter mon pays, gagner le maximum de matchs et pourquoi pas aller à la Coupe du monde 2018".Interrogé sur les deux prochaines sorties face à la Zambie, le milieu offensif de Sochaux reste confiant quant aux possibilités de l'Algérie à redresser la barre après une entame de campagne qualificative difficile."Face à la Zambie, nous n'avons plus droit à l'erreur. Nous allons mouiller le maillot en se donnant à fond. Il reste quatre matchs à disputer, tout reste possible", a-t-il conclu. Les Verts ont entamé lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 25 joueurs dont deux invités. Les Verts s'envoleront jeudi prochain pour Lusaka à bord d'un avion spécial (11h00), soit à deux jours du match prévu samedi prochain (14h00 algériennes). Les Verts accueilleront les "Chipolopolo" le mardi 5 septembre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45) dans le cadre de la 4e journée. L'Algérie occupe la troisième place du groupe B avec un seul point à égalité avec la Zambie après deux journées. Le Nigeria avec six points domine le groupe devant le Cameroun (2 unités) qui s'affrontent dans l'autre confrontation du groupe.

SÉLECTION NATIONALE D'ALGÉRIE :

Sofiane Daham "fier" d'être parmi les Fennecs

LE NÉO-INTERNATIONAL algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football) Sofiane Daham s'est dit mardi "fier" de rejoindre pour la première fois l'équipe nationale, en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications du Mondial 2018 en Russie."Je suis très content et fier de rejoindre les Verts, ça toujours été dans mes plans de joueur pour l'Algérie. Mon premier objectif dans l'immédiat est de bien m'intégrer, prendre mes repères, ensuite tenter d'arracher une place de titulaire", a affirmé Daham (21 ans) dans un entretien accordé au site de la fédération algérienne de football (FAF).Le natif de Saida (1m 80, 70 kg) s'est mis à l'évidence en ce début de saison avec quatre titularisations en autant de matchs, marquant un but face à Bourg en Bresse Personnas (2-0) lors de la 1re journée, et distillant deux passes décisives."J'ai eu un bon début de saison avec Sochaux avec un but marqué et deux passes décisives. J'ai été contacté par le sélectionneur national Lucas Alcaraz qui a décidé de me convoquer pour les deux prochains matchs, ça m'a fait grandement plaisir ainsi que pour ma famille", a-t-il ajouté. Et d'enchainer : "La sélection est composée d'excellents joueurs, pour moi c'est le top niveau. Le plus important est de bien représenter mon pays, gagner le maximum de matchs et pourquoi pas aller à la Coupe du monde 2018".Interrogé sur les deux prochaines sorties face à la Zambie, le milieu offensif de Sochaux reste confiant quant aux possibilités de l'Algérie à redresser la barre après une entame de campagne qualificative difficile."Face à la Zambie, nous n'avons plus droit à l'erreur. Nous allons mouiller le maillot en se donnant à fond. Il reste quatre matchs à disputer, tout reste possible", a-t-il conclu. Les Verts ont entamé lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 25 joueurs dont deux invités. Les Verts s'envoleront jeudi prochain pour Lusaka à bord d'un avion spécial (11h00), soit à deux jours du match prévu samedi prochain (14h00 algériennes). Les Verts accueilleront les "Chipolopolo" le mardi 5 septembre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45) dans le cadre de la 4e journée. L'Algérie occupe la troisième place du groupe B avec un seul point à égalité avec la Zambie après deux journées. Le Nigeria avec six points domine le groupe devant le Cameroun (2 unités) qui s'affrontent dans l'autre confrontation du groupe.

DRB Tadjenanent : Francois Bracci déjà... limogé

LA DIRECTION du Tadjenanet a mis fin aux DRB fonctions de son entraineur français François Bracci après une journée seulement du début du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Pourtant, le "Difaâ" a réalisé une bonne opération lors de la journée inaugurale, disputée le week-end dernier, en damant le pion en déplacement à l'Olympique Médéa (1-1). L'ancien coach du MC Alger et du CS Constantine a été engagé deux semaines avant le coup d'envoi de la compétition en remplacement de Meziane Ighil.

LIGUE 1 MOBILIS (PREMIÈRE JOURNÉE):

L'US Biskra et le MC Alger sanctionnés d'un huis clos (LFP)

LA COMMISSION de discipline, réunie ce lundi, a infligé le huis clos pour l'US Biskra et le MC Alger suite aux incidents survenus vendredi dernier au stade de Biskra. Les deux formations ont été sanctionnées pour utilisation de fumigènes, envahissement de terrain à deux reprises avec un arrêt momentané de la partie. Elles écopent également d'une amende de 100 000 DA. Les deux équipes joueront donc leur prochain match à domicile sans la présence du public . Lors de cette première journée de Ligue 1 Mobilis, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a sanctionné 12 équipes d'une amende variant de 30 000 DA à 100 000 DA pour utilisation et jets de fumigènes. En plus de l'amende de 100. 000 DA, la JSK et le MCO ont été mis en garde.D'autre part, les joueurs Mellel Benamer (USM El Harrach) a écopé d'un match de suspension pour contestation de décision lors de la rencontre perdue par son équipe contre l'ES Setif 2-1, disputée samedi dernier au stade 8 mai 45 à Sétif. En championnat de Ligue 2 Mobilis, plusieurs joueurs ont été suspendus un match pour cumul de cartons ou contestation de décision, il s'agit de Boukaroum Billel (CRB Ain Fekroun), Chihati Mohamed (RC Kouba), Remmache Belkacem (RC Relizane), , Bouguettoucha Haroune (AS Ain M'lila), El Hindi Dahou (GC Mascara), Goumidi Hakim (JSM Skikda), Zitouni Abdel Wadoud (MC El Eulma) et Youcef Anouar Yacine (ASM Oran)

Le FC Porto rejette une offre du Spartak Moscou pour Brahimi

LE FC PORTO a repoussé une offre de 30 millions d'euros formulée par les Russes du Spartak Moscou pour tenter d'engager les services du milieu international algérien Yacine Brahimi, rapporte lundi le quotidien sportif A Bola. Le joueur algérien âgé de 27 ans, convoité un temps par le club anglais d'Arsenal, devrait ainsi poursuivre son aventure avec les « Dragons ».

Lucas Alcaraz aujourd'hui face à la presse

Le sélectionneur national, M. Lucas Alcaraz, animera aujourd'hui 30 août 2017 à 12h00 une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa à l'occasion du stage de préparation de la double confrontation Zambie – Algérie du 2 septembre 2017 et Algérie – Zambie du 5 septembre 2017 comptant pour la Coupe du monde 2017. Ce rendez-vous avec les médias intervient à la veille du départ de la sélection nationale pour Lusaka par avion spécial dont le décollage est prévu à 11h00.

Le saviez-vous ?

EN 1999, DES HACKERS ONT DÉCOUVERT UNE FAILLE PERMETTANT LA CONNEXION À N'IMPORTE QUEL COMPTE HOTMAIL AVEC LE MOT DE PASSE « EH » !



Des hackers ont trouvé en 1999 une faille assez surprenante dans le célèbre webmail de la société Microsoft, en effet, la totalité des comptes Hotmail, le plus important fournisseur d'adresses e-mail gratuites au monde, peuvent être ouverts avec le mot de passe « eh ». A cette époque-là, l'incident a été appelé « l'incident de sécurité le plus répandu dans l'histoire du Web. »

91 ans et toujours le plaisir de travailler



AZRIEL BLACKMAN est devenu officiellement le plus vieux mécanicien aéronautique du monde, une manière de célébrer les presque 75 années de carrière de ce passionné âgé de 91 ans, qui continue à pointer à 05h00 tous les matins.
Chef d'équipe technique de maintenance aéronautique pour la compagnie American Airlines, celui qui débuta à 16 ans comme apprenti pour 50 cents de l'heure arrive même deux heures avant le début de son service, dans un hangar de l'aéroport John F. Kennedy de New York. Record M. Blackman s'est vu remettre mardi le titre de la "plus longue carrière de technicien aéronautique" par un représentant du livre Guinness des records, avec 74 années et 355 jours au 7 juillet. Pour célébrer cet employé pas comme les autres, la compagnie aérienne a inauguré un Boeing 777 qui lui est dédicacé, portant son nom et sa signature sur le fuselage.

"Je n'ai jamais vécu ça comme un métier"

Pour l'occasion, le mécanicien a écrit un texte publié sur le site de la compagnie.
"Ne croyez pas une seconde que ceci est une lettre de départ", a-t-il prévenu dans le texte. "Je n'ai jamais vécu ça comme un métier, parce que c'est un travail que j'aime et que je fais avec beaucoup de fierté."
Azriel Blackman, qui doit fêter ses 92 ans en août, a débuté sa carrière dans la tôlerie à sa sortie de l'Aviation High School de Manhattan. Depuis, il a travaillé sur plus de 50 modèles d'avions. "Vous aurez peut-être du mal à le croire", a-t-il dit, "mais je vois toujours chaque nouvelle journée comme un défi".

MALGRÉ SON PRIX RIDICULE, PERSONNE N'ACHÈTE CETTE ÎLE À CAUSE DE SON MACABRE PASSÉ



SELON LA BBC, l'île de Little Ross, située au large des côtes écossaises, a été mise en vente à un prix défiant toute concurrence: 370.000 euros. Mais personne n'en veut à cause de son macabre passé.
L'île de Little Ross est située du côté occidental de l'entrée de la baie de Kirkcudbright, dans le comté de Dumfries and Galloway dans le sud-ouest de l'Écosse.

11 HECTARES

D'après la BBC, il faut seulement débourser 370.000 euros pour s'offrir les 11 hectares de Little Ross, à quelques encablures de l'île de Man. Ce petit lopin est surmonté d'un phare construit en 1843 (non inclus dans l'achat du bien mais entretenu) et dotée d'un cottage de sept pièces (à retaper) et de sa cour, ainsi que d'une grange en ruines.
Little Ross possède aussi l'avantage d'être axé sur le développement durable: ses habitants pourront ainsi être autonomes en énergie grâce à ses panneaux solaires et ses petites éoliennes déjà fonctionnels sur le site.

LOURD PASSÉ

Seulement voilà, personne n'en veut. La raison est simple: Little Ross traîne un macabre passé. En 1960, deux visiteurs avaient découvert le corps sans vie de Hugh Clarke, le gardien du phare de l'époque.
Après ce meurtre, les soupçons se sont vite dirigés vers Robert Dickson, un autre gardien de phare officiant sur l'île. L'homme a été condamné à être pendu, mais sa peine a ensuite été réduite et il n'a écopé "que" d'une peine de prison à vie.

16 PERSONNES

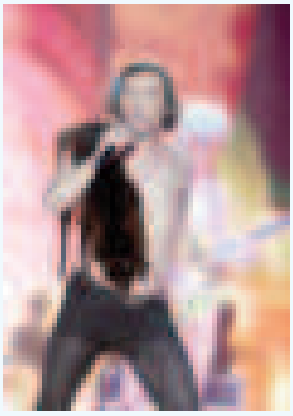
Malgré cette sombre histoire, surtout si l'on prend en compte le fait que l'île a été habitée au maximum par 16 personnes dans son histoire, l'agence immobilière en charge de sa revente ne désespère pas.
"Avec un peu d'amour, les propriétés situées sur l'île pourraient se transformer en quelque chose de vraiment magnifique", explique David Corrie, en charge de la vente. "C'est une opportunité rare d'acheter un bien unique. Compte tenu de l'attractivité de l'île et des cadeaux que peut offrir Little Ross, nous nous attendons à susciter beaucoup d'intérêt à travers le Royaume-Uni et même ailleurs."

CETTE PHOTO EMBARRASSE LES BRITANNIQUES



CETTE PHOTO prise lundi à Bruxelles immortalisant la deuxième rencontre entre les représentants de l'UE et ceux du Royaume-Uni pour évoquer le Brexit fait jaser sur les réseaux sociaux. La raison: un manque de préparation présumé dans le chef de l'équipe de David Davis, le "monsieur Brexit" d'outre-Manche. Les internautes ont en effet repéré la pile de documents posée devant Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit pour l'Union européenne, contrastant avec un simple petit bloc notes posé devant l'équipe britannique, celle-ci donnant dès lors l'impression d'être moins bien préparée que ses interlocuteurs. Face aux moqueries, des diplomates britanniques ont rétorqué que David Davis n'avait pas encore sorti ses dossiers de son attaché-case au moment où la photo a été prise.
La réunion a duré moins d'une heure, précise The Guardian, le Financial Times évoquant de son côté une "visite éclair" de David Davis à Bruxelles. La Commission européenne a cependant assuré mardi que le départ précoce de David Davis, le responsable britannique pour le Brexit, de la session de négociations qui s'est ouverte lundi à Bruxelles entre l'UE et le Royaume-Uni n'était "pas un problème".
David Davis, qui a rapidement regagné Londres où l'attendaient des "questions parlementaires" selon un responsable britannique, est attendu dès demain dans la capitale européenne pour un nouveau round de négociations.

PHILIPPE KATERINE MOQUÉ CHEZ JIMMY FALLON



LE PRÉSENTATEUR AMÉRICAIN Jimmy Fallon s'est amusé de la chanson "Moustache" du fantasque chanteur français Philippe Katerine dans la séquence "Do Not Play" (soit "ne pas écouter") de son Tonight Show sur la chaîne NBC."Avant de commencer, je veux que vous sachiez que chaque artiste et chaque chanson que nous allons vous passer sont 100% réels, ce sont de vrais groupes et de vraies chansons", a d'abord introduit lundi Jimmy Fallon, charrié par Questlove de The Roots prétendant penser que l'animateur les faisait lui-même. Après avoir réglé son compte au groupe à la typo douteuse #Weare1tv, jugé du charme de l'enthousiaste





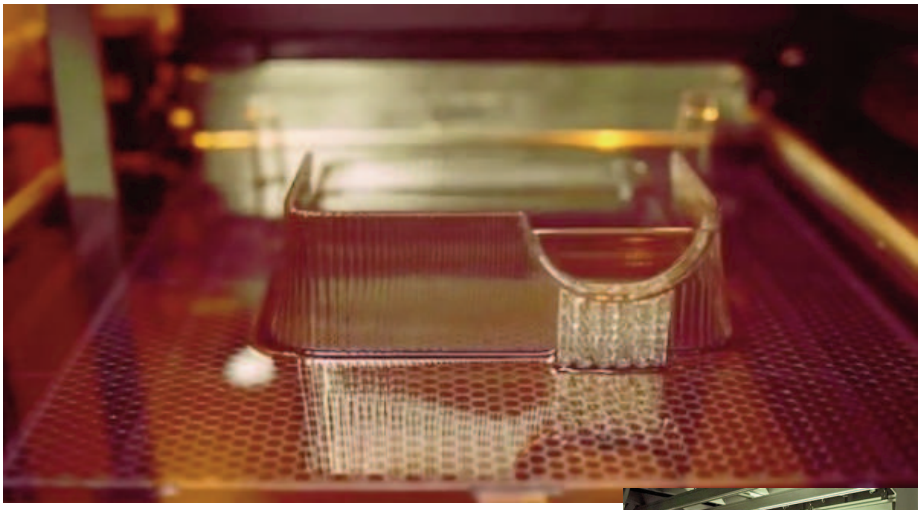
Legendary Stardust Cowboy et regretté le dérapage du duo bien parti Cool Company, Fallon et sa bande ont terminé la séquence avec Philippe Katerine (à 4:05 dans la vidéo YouTube ci-dessous).
La pochette de l'album paru en 2010 avec son nom pour titre, où le chanteur pose pour un improbable portrait de famille entouré de ses parents, a déclenché les premiers rires, vite renforcés par sa chanson "Moustache", qui joue elle-même d'un rire suscité par une fausse moustache évoquée dans les paroles.
La plaisanterie n'est pas allée plus loin et un membre de The Roots a même lâché un "That's a great song", l'air de la chanson étant ensuite repris brièvement par les musiciens avant une interruption.
Selon la chaîne LCI, la production du Tonight Show a pris contact avec le manager de Katerine afin que l'artiste vienne dans l'émission, il ne resterait qu'à trouver une date.

Stéréolithographie

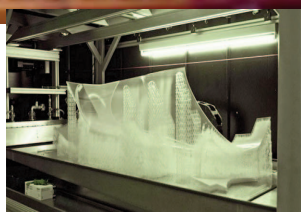
Au mois d'avril, le W3C devra se prononcer une fois pour toutes sur le plan de standardisation des EME (Encrypted Media Extension). Cette technologie, réclamée à grands cris par Netflix et consorts, est décrite par ses opposants comme une DRM au sein des standards web, traditionnellement ouverts.

La fabrication additive, plus connue sous le terme « impression 3D », est un procédé qui consiste à fabriquer des objets en superposant des couches de matière jusqu'à former une structure solide finie. On compte aujourd'hui trois technologies principales de fabrication additive : le FDM (Fused deposition modeling), le SLS (Selective Laser Sintering) et le SLA (Stereolithography Apparatus). C'est ce dernier que nous vous proposons de découvrir aujourd'hui.

La stéréolithographie, souvent désignée par l'abréviation SLA, solidifie une matière liquide de manière localisée grâce à un rayonnement UV. Couche par couche, la lumière transforme le mélange liquide en pièces solides : ce processus s'appelle la photopolymérisation. C'est une simple suite de réactions chimiques. Le mélange liquide comporte des monomères, des oligomères et des photo-initiateurs (molécules photosensibles). À la lumière UV, les photo-initiateurs vont lier les monomères et les oligomères entre eux pour créer des longues chaînes de molécules qui formeront donc une matière solide : un polymère.









LA TECHNOLOGIE SLA EST APPARUE DANS LES ANNÉES 1970

La matière liquide est souvent appelée « résine ». Une fois transformée en matière solide, elle prend le nom de « plastique ». Ces termes sont des abus de langage propre au monde du SLA : l'aspect visqueux du liquide justifie l'appellation de « résine », et les propriétés techniques et physiques des pièces imprimées rappellent fortement celles du plastique. Le SLA se différencie du FDM qui utilise du plastique ou du métal fondu et du SLS qui utilise de la poudre frittée.

La technologie 3D SLA est apparue pour la première fois au début des années 1970, lorsque le chercheur japonais Dr. Hideo Kodama a inventé l'approche moderne de la fabrication additive par photopolymérisation. Le terme « stéréolithographie » fut imaginé plus tard par Charles W. Hull, qui breveta cette technologie en 1986. Hull décrivait le procédé comme la création d'objets 3D en imprimant de fines couches successives d'un matériau qui durcit à la lumière UV au fil du temps. Cette définition fut étendue à tout matériau dont la solidification est possible par réaction chimique et non par changement d'état physique.

L'IMPRESSION 3D PAR STÉRÉOLITHOGRAPHIE TRÈS UTILISÉE DANS L'INDUSTRIE

Au début des années 2000, quand les brevets commençaient à expirer, les imprimantes 3D de bureau ont fait leur apparition. Si la technologie FDM a d'abord été privilégiée, le SLA l'a rejoint rapidement sur les bureaux lorsque Formlabs a modernisé la technologie en 2011 avec la Form 1.

Aujourd'hui, le SLA est largement utilisé pour créer des modèles, des prototypes et de l'outillage rapide pour nombre d'industries, de l'ingénierie au design produit. Elle sert également en joaillerie avec les résines calcinables et dans le médical avec les matériaux bio-compatibles.

Google revoit sa double authentification pour se débarrasser du SMS

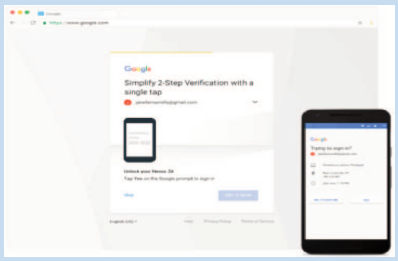
FACE AU NOMBREUSES attaques passant par le protocole SS7, les SMS ne sont plus considérés comme sûrs par la société de Mountain View.

Google pourrait revoir son mécanisme d'authentification à double facteurs. Comme l'explique le magazine BleepingComputer, Google envisage de modifier son mécanisme d'authentification afin de se débarrasser complètement du code transmis par SMS, utilisé jusque maintenant pour authentifier une connexion sur l'un des services de Google. Concrètement, si l'utilisateur avait activé la double authentification, chaque nouvelle connexion depuis une machine inconnue déclenchait l'envoi d'un SMS contenant un code, que l'utilisateur devait entrer manuellement afin de vérifier qu'il est bien le détenteur légitime du compte.Simplement voila, on le sait depuis maintenant quelques années : le protocole SS7, protocole utilisé par les différents opérateurs de télécommunication pour communiquer entre eux, n'est pas infaillible. Pour un cybercriminel un peu versé dans le domaine, c'est même un véritable gruyère, ce qui ouvre la voie à des détournements de ces fameux SMS censés vérifier la légitimité de l'utilisateur et donc de contourner l'authentification à double facteurs.

Plutôt que de passer par des SMS, Google entend donc proposer une double authentification passant par l'envoi d'une notification sur le téléphone de la cible, celle ci passant par internet et non par le réseau téléphonique. La notification affichera les informations relative à la tentative de connexion détectée, tel que l'heure, le lieu et la machine utilisée. Pour l'utilisateur, il suffira de valider la tentative de connexion d'un simple clic pour accéder au service.

Cette évolution sera proposée dans les prochaines semaines aux utilisateurs ayant actuellement recours à l'authentification à double facteur. Elle est directement intégrée au sein d'Android, mais les utilisateurs d'iPhone pourront également en profiter en installant l'application search de Google.

On notera au passage que Google propose un authenticator, une application permettant de générer des codes de connexions sans passer par le réseau, en scannant un QR code. Une alternative qui présente l'avantage de ne pas passer par le réseau.



Questions ? Réponses !

POURQUOI Y A-T-IL DES PLAGES DE SABLE ET D'AUTRES DE GALETS ?



La composition d'une plage dépend avant tout de la formation géologique de la région. En effet, la plage est essentiellement le résultat de l'érosion des roches environnantes (l'activité biologique des organismes marins contribue également à la formation des plages mais dans une moindre mesure).

Exemples de différentes plages : galets, sable...

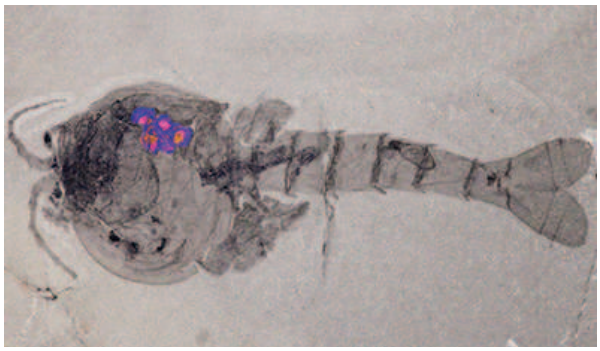
Par exemple, en Normandie, les roches sont essentiellement formées de craie (comme les falaises d'Étretat) au sein de laquelle sont enfermés des galets de silex. Lorsque la pluie, le vent ou la mer érode ces roches, la craie se dissout ce qui entraîne la libération des galets. Grâce aux courants marins, ceux-ci sont ensuite déposés sur le rivage et forment des plages.
En revanche, dans une région riche en grès (comme le Sud-Ouest de la France), le résultat va être bien différent. En effet, le grès est issu de la sédimentation de grains de sable qui ont subit une agrégation et une cimentation. Lorsque cette roche subit l'érosion, des grains de sables sont séparés, puis la mer les dépose sur le rivage.
Enfin, avec des roches granitiques (certaines côtes bretonnes), on obtient un sable un peu moins fin.

L'HISTOIRE DES ANIMAUX :

Les soins parentaux il y a 500 millions d'années

Parmi les premiers animaux marins, il y a un demi-milliard d'années, certains couvaient déjà leurs œufs, protégeant ainsi la croissance des embryons. C'est ce qu'ont découvert deux paléontologues en réexaminant, avec des techniques d'imagerie et d'analyse chimique poussées, des fossiles de Waptia fieldensis, un petit arthropode ressemblant à une crevette, trouvé il y a un siècle dans les schistes de Burgess, un site fossilifère exceptionnel de l'ouest du Canada.

Les animaux actuels développent une grande variété de stratégies reproductives adaptées à leurs conditions de vie. Certains, comme le krill dont se nourrissent les baleines, libèrent dans le milieu une énorme quantité d'œufs, dont une infime partie seulement aura une chance de conduire à un animal mature.
D'autres misent au contraire sur une production beaucoup plus faible associée à des soins parentaux donnant plus plus de chances de survie à chacun. Jusqu'à présent, on ignorait presque tout des stratégies reproductives des premiers animaux marins, apparus au Cambrien. Deux paléontologues du Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement (CNRS/Université Claude Bernard Lyon 1/ENS de Lyon), le Musée royal de l'Ontario et l'université de Toronto au Canada ont publié le 17 décembre 2015 dans la revue Current Biology un article décrivant des fossiles exceptionnellement bien conservés de Waptia fieldensis, un arthropode de 5 à 10 cm de long ressemblant à une crevette actuelle, provenant des schistes de Burgess, en Colombie-Britannique (Canada). Ils ont montré que cet arthropode vieux de 508 millions d'années couvait un petit nombre d'œufs agglutinés sous sa carapace qui, sur son dos, juste derrière la tête, délimitait un milieu protégé des agressions extérieures et bien ventilé. Cela en fait le plus ancien exemple de soins parentaux connu avec certitude.



Des œufs révélés par la microscopie électronique

W. fieldensis possède, comme les décapodes actuels, une carapace recouvrant le céphalothorax, entre les yeux et l'abdomen. Grâce à des techniques d'imagerie et de cartographie d'éléments chimiques, les chercheurs ont caractérisé chez plusieurs spécimens fossiles de W. fieldensis des œufs et des embryons, disposés sur une seule couche entre cette carapace et le corps de l'animal. Les œufs couvés étaient relativement gros (jusqu'à 2 mm) et peu nombreux (24 au maximum, parmi les spécimens observés). La microscopie électronique et l'étude des compositions chimiques permettent de distinguer des zones qui pourraient correspondre à la membrane, à l'embryon lui-même, et aux réserves vitellines qui lui permettent de se développer (le « jaune » des œufs de poule). La quantité variable de ces réserves laisse penser que les embryons observés sont à différents stades de développement. De minuscules arthropodes actuels, de la classe des ostracodes, portent aussi leurs œufs sous une carapace, comme le faisaient déjà leurs ancêtres il y a 450 millions d'années. Ces ostracodes, W. fieldensis ou encore Kunmingella douvillei (un fossile du célèbre gisement chinois de Chengjiang, daté de 515 millions d'années) ont en commun une carapace enveloppante et protectrice. Il semble donc que cet attribut morphologique ait favorisé le développement d'une stratégie de soin parental chez les arthropodes primitifs.

CIGARETTE ÉLECTRONIQUE :

Un effet nocif sur les cellules repéré au laboratoire

UNE ÉTUDE montre des effets délétères de la vapeur de cigarettes électroniques sur des cellules en culture. On est loin des conditions d'exposition du fumeur mais ce travail met les chercheurs sur la piste de substances nocives.
Une équipe de chercheurs américains confirment par une nouvelle étude les mises en garde contre la dangerosité des cigarettes électroniques. En laboratoire, ils ont observé les dommages des vapeurs des e-cigarettes sur des cellules humaines.
Pour le docteur Jessica Wang-Rodriquez, et son équipe du laboratoire du Veterans affairs San Diego health system, les cigarettes électroniques ne sont pas aussi sûres que voudraient le dire les commerçants.
Le 8 décembre dernier, une équipe de chercheurs de l'Harvard T. H. Chan School of Public Health, de Boston, notait déjà la présence d'un produit chimique, le diacétyle, lié aux maladies respiratoires graves dans plus de 75 % des liquides de cigarettes électroniques qu'elle a testés. Pour cette nouvelle étude, publiée dans la revue Oral Oncology, les chercheurs de San Diego ont testé deux types de cigarettes électroniques, l'une avec nicotine, l'autre sans. Ils ont découvert que la première version causait le plus de dommages mais, plus surprenant, celle dont la vapeur ne contenait pas de nicotine altérait aussi les cellules épithéliales de la bouche et des poumons en culture.



L'ADN est endommagé par les vapeurs de e-cigarettes

« Beaucoup d'études ont montré que la nicotine peut endommager des cellules, déclare Jessica Wang-Rodriguez. Mais nous avons constaté qu'elle n'est pas le seul composant responsable. Il doit y avoir d'autres composants dans les e-cigarettes qui causent ces dégâts. Il se peut que nous ayons identifié d'autres composants cancérigènes qui n'avaient jamais été révélés. »
Les chercheurs ont créé un extrait de vapeur diffusée par deux cigarettes électroniques de deux marques populaires parmi les 500 existantes et l'ont utilisé pour traiter des cellules humaines. Le constat est clair : l'ADN des cellules exposées à la vapeur a été endommagé. Autre observation : les cellules soumises aux tests avaient plus de probabilité de s'autodétruire, de se nécroser et de mourir.
Les chercheurs reconnaissent que les cellules testées dans le laboratoire ne sont pas complètement comparables à des cellules vivant dans l'organisme. La vapeur d'e-cigarette pourrait avoir des effets différents que ceux observés au laboratoire. De plus, l'équipe n'a pas cherché à reproduire la quantité totale de vapeur inhalée par le fumeur. Pour les scientifiques, l'objectif est désormais d'identifier individuellement les composés chimiques qui contribuent à détruire les cellules.

APICULTURE :

Des odeurs de fleurs calment les abeilles

Une équipe internationale a découvert que certaines odeurs florales ont la capacité surprenante de diminuer l'agressivité des abeilles malgré des intrusions qui déclenchent une phéromone d'alarme. Les résultats de ces expériences ouvrent des perspectives importantes pour l'apiculture.

La relation entre Hommes et abeilles est très ancienne, comme l'illustrent des peintures rupestres âgées de 15.000 ans montrant des figures humaines collectant du miel. Cette relation privilégiée a toujours eu un côté douloureux : les abeilles n'apprécient pas que le fruit de leur travail, le miel si ardûment produit tout au long du printemps et de l'été, leur soit volé par quiconque, y compris l'Homme. Elles répondent par des attaques et des piqûres qui peuvent mettre en danger la vie de l'intrus.

Les abeilles ont toujours exercé une véritable fascination sur les humains de par leur organisation sociale complexe et leurs systèmes de communication sophistiqués. Une des tâches les plus importantes au sein de cette organisation est justement la défense de la colonie assurée par des gardiennes postées à l'entrée de la ruche. Ces individus ont la responsabilité de détecter et de signaler les potentielles menaces pour la colonie. Pour ce faire, elles exposent leur dard et, en battant des ailes, dispersent une phéromone d'alarme, une substance chimique qui déclenche l'attaque des congénères envers l'intrus.



Mélanger les odeurs n'empêche pas les abeilles de détecter la phéromone d'alarme

Afin d'étudier l'agressivité des abeilles dans l'environnement contrôlé du laboratoire, Morgane Nouvian, étudiante en thèse en cotutelle entre l'université de Toulouse et celle du Queensland, a mis au point un nouveau test dans lequel deux individus sont placés dans une petite arène circulaire et confrontés à un leurre en mouvement qui déclenche le comportement d'agression. Des odeurs peuvent aussi y être libérées, permettant ainsi aux chercheurs d'étudier leur influence sur l'agressivité des abeilles.

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus d'abeilles piquent le leurre lorsque la phéromone d'alarme est libérée dans l'arène. À l'inverse, les odeurs florales présentées en l'absence de phéromone d'alarme n'ont aucun effet. Cependant, en présence simultanée de certaines odeurs florales et de la phéromone d'alarme, les abeilles ne répondent plus au leurre de manière agressive, ces odeurs bloquent donc l'effet de la phéromone.

Afin d'écarter la possibilité que ces odeurs florales masquent simplement l'odeur de la phéromone, c'est-à-dire que celle-ci ne soit plus perceptible dans le mélange d'odeurs, les scientifiques ont entraîné des abeilles à associer le mélange de phéromone d'alarme et d'odeur florale calmante avec du sucre. Ils ont constaté qu'après avoir appris ce mélange, les abeilles étaient parfaitement capables de répondre à la phéromone seule, cette fois en étirant leur proboscis (langue) dans l'attente du sucre. De cette manière, ils ont montré que le fait de mélanger les odeurs n'altère pas la capacité des abeilles à détecter la phéromone d'alarme.

Les signaux contradictoires diminuent l'agressivité

Afin de comprendre pourquoi les abeilles perdent leur agressivité lorsqu'elles sentent les odeurs florales calmantes, l'équipe de Martin Giurfa du Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA – CNRS/université Toulouse III – Paul Sabatier) en collaboration avec des chercheurs australiens des universités du Queensland et Monash a exposé des abeilles nouveau-nées à ces odeurs et a découvert qu'elles provoquaient des réponses alimentaires même si les abeilles testées n'avaient jamais été exposées à ces odeurs. De plus, les abeilles françaises et australiennes ont réagi de la même façon aux odeurs calmantes malgré leurs environnements très différents.

Ainsi, les odeurs calmantes agissent probablement comme des signaux innés indiquant la présence de nourriture. En conséquence, lorsque l'odeur florale appétitive et la phéromone d'alarme sont présentées ensemble aux abeilles, ces insectes reçoivent deux signaux contradictoires : l'un qui indique la présence de nourriture à proximité et l'autre qui, à l'inverse, les alerte d'une potentielle menace. Ce conflit provoque une diminution de l'agressivité chez les abeilles, montrant ainsi que le signal alimentaire détourne les abeilles des réponses défensives. Les chercheurs ont vu dans ce résultat un potentiel important pour gérer efficacement les colonies d'abeilles agressives. Ils ont donc adapté leur test à des situations de terrain où ils ont travaillé avec des ruches entières. Après avoir placé à l'entrée de la ruche un compartiment permettant de délivrer les différentes odeurs, ils ont mesuré l'agressivité des abeilles lorsqu'un drapeau était agité devant la ruche, ce qui déclenche l'agressivité des gardiennes. Ils ont de nouveau trouvé, cette fois au niveau de la colonie, que les odeurs calmantes diminuent significativement les attaques des abeilles sur le drapeau. Cette dernière expérience confirme ainsi leurs résultats, publiés dans la revue Nature Communications, et ouvre des perspectives importantes concernant leur possible application à l'apiculture.

Météo : l'Arctique est anormalement chaud !



LES TEMPÉRATURES au niveau du cercle polaire arctique sont actuellement et temporairement plus élevées de quelques dizaines de degrés par endroits par rapport aux normales saisonnières. Certaines régions sont même montées au-dessus de 0 °C. Il n'est pas encore clair, cependant, que cette importante anomalie des températures soit une manifestation du réchauffement climatique.

Depuis environ 48 heures, les médias bruissent d'une information qui peut paraître inquiétante. En effet, des prévisions issues des modèles météorologiques, et pas des modèles climatiques utilisés par les membres du Giec, laissaient entendre qu'au moins une partie du cercle polaire arctique allait connaître des températures anormalement élevées cette semaine. Il était même question pour ce jeudi de températures au-dessus du point de congélation de l'eau.

Il ne s'agissait que de prédictions, ce qui n'a pas empêché certains d'affirmer, sans mesures réelles, que la température du pôle Nord était déjà au-dessus de quelques degrés Celsius. Une bouée située au large du Groenland et à une latitude un peu plus basse que celle de l'archipel du Svalbard, situé dans l'océan Arctique à mi-chemin entre la Norvège et le pôle Nord, a bien mesuré le 28 décembre des températures de 0,2 et 0,7 °C. Mais ce 31 décembre, une autre bouée, plus proche du pôle Nord géographique, continuait à afficher des températures inférieures à – 9 °C.

Il fait tout de même froid près du pôle Nord

L'Institut météorologique norvégien indique quant à lui sur une carte de prédictions que les températures doivent être effectivement anormalement douces et au-dessus de zéro dans la région occupée par la première bouée mentionnée plus haut. Cependant, en cliquant sur cette carte, on peut constater qu'il doit régner des températures inférieures à -25 °C tout près du pôle Nord géographique et cette tendance devrait continuer dans les prochains jours.

En tout état de cause, il s'agit vraiment d'une anomalie importante des températures dans le cercle polaire arctique, supérieures d'au moins 20 degrés aux normales saisonnières dans certaines régions. On l'explique par la tempête qui a affecté récemment l'Atlantique nord et fait remonter des masses d'air chaudes. On peut y voir l'influence d'El Niño mais il est encore trop tôt pour relier cette anomalie temporaire de température au réchauffement climatique.

Les régions arctiques seraient plus chaudes de 3 °C

Il n'en reste pas moins que selon les spécialistes de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration, l'agence américaine responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère), les températures moyennes en Arctique d'octobre 2014 à septembre 2015 étaient plus élevées de 3 °C par rapport à la normale. Ces températures fluctuent plus qu'ailleurs sur la Terre mais elles montrent clairement un réchauffement plus élevé que celui de la Planète dans son ensemble. Les températures sur les terres émergées dans le cercle polaire arctique sont quant à elles en moyenne de 1,3 °C, ce qui est la valeur la plus élevée depuis au moins 1900.

Pourquoi l'océan Arctique se réchauffe-t-il plus vite que le reste de la Planète ? Il y a deux raisons à cela. La première est que la diminution de la banquise, de la couverture neigeuse et de glace permet à l'océan et aux terres fermes d'absorber plus de chaleur. La seconde est que l'atmosphère étant toujours plus froide dans l'Arctique qu'aux Tropiques, elle rayonne moins d'énergie dans l'espace. Le bilan total est donc bien une boucle de rétro-action conduisant par amplification à une augmentation plus rapide et plus importante des températures.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

Félicitations

C'est avec une immense joie que nous avons appris la réussite de notre fille Tas Fadia au baccalauréat. Toute la famille Tas tient à la féliciter pour ce succès, en lui souhaitant d'autres réussites dans son cursus universitaire.
Surtout sa cousine Djouglal Malika

Profite bien de tes vacances avant d'entamer ta nouvelle vie d'étudiante.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

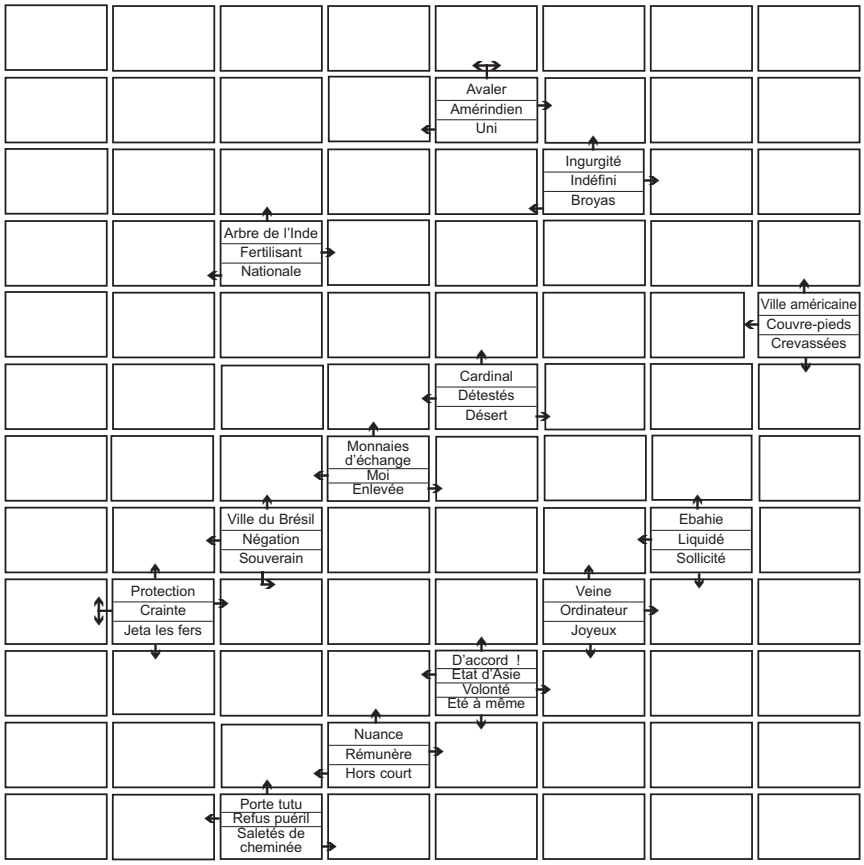
DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mots fléchés n° 1468



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

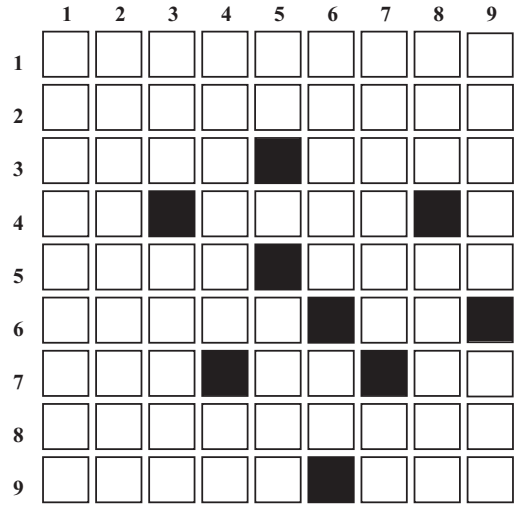
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement

1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement

1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

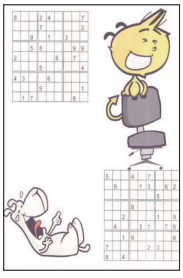
SOLUTION N° 1467

Horizontalement

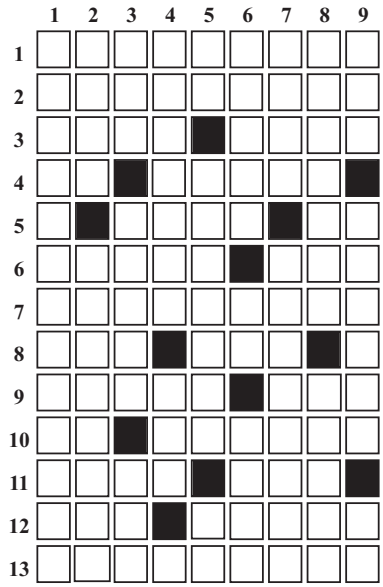
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement

BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement

1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement

1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement

CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement

CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

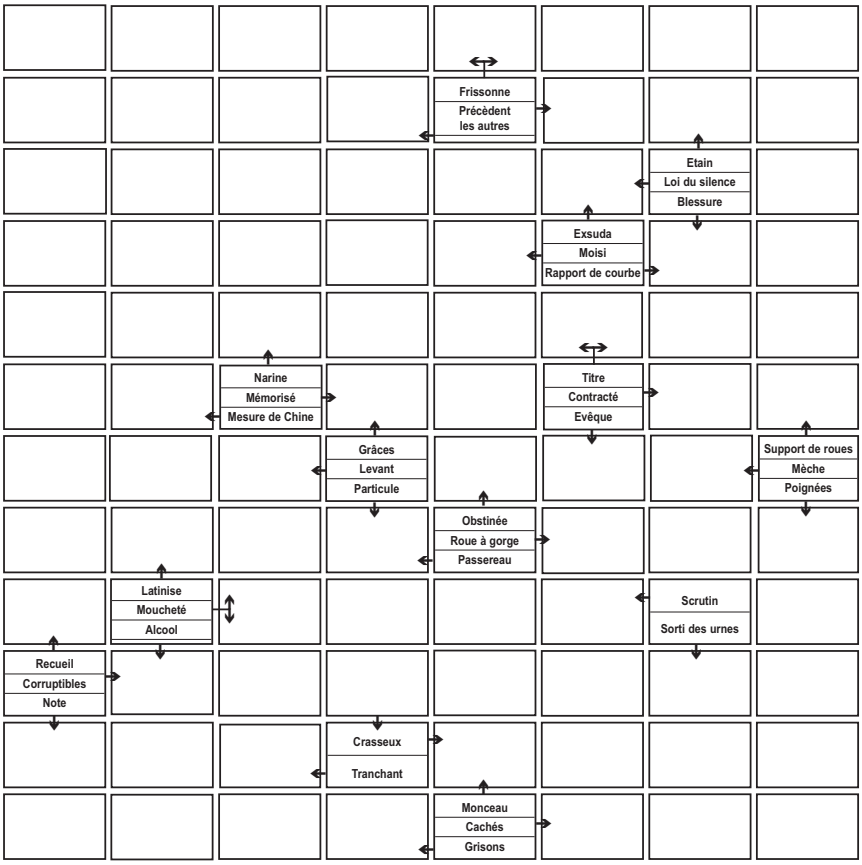
SODUKU 197

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 1914



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1913

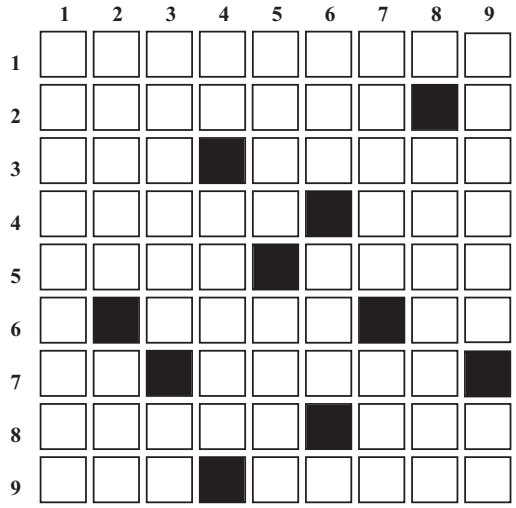
Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN
ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA
- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -
U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

Mots croisés 9/9 n° 1914



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 1913

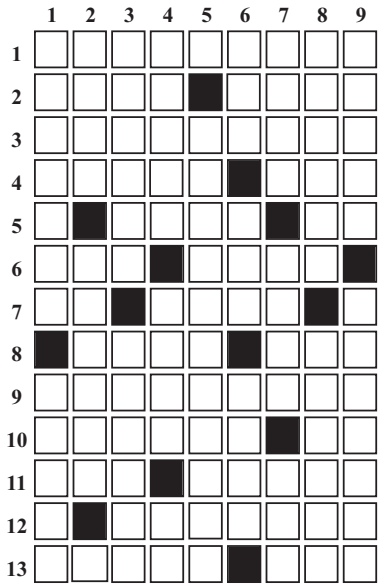
HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

Mots croisés 9/13 n° 1914



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION N° 1913

HORIZONTALEMENT

DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS
A - AVIDES -
NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES

VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE -
OUT
PORTO -
ESSAYER
ENTENDS -
AVERE
NI - REE - AMI -
IN
SEIN - COME-
DIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS -
E
RASSUREES -
UNS

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					

SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6


LE JEUNE INDEPENDANT
#mobilis
#usine_renault
#Tebboune
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Gourcuff
#Satim
#Gaz
#3G
#CAN_2017
#dz
#jerusalem
#Jsk
#Western_Sahara
#الجزائر
#Khadra
#sellal
Economie
Sports
Culture
Monde
Régionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jlindependant

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:20	Fadjr 04:26	Fadjr 04:39	Fadjr 04:41	Fadjr 04:42	Fadjr 04:53	Fadjr 04:57
Dohr 12:30	Dohr 12:35	Dohr 12:49	Dohr 12:40	Dohr 12:40	Dohr 13:01	Dohr 13:04
Açr 16:09	Açr 16:14	Açr 16:28	Açr 16:16	Açr 16:16	Açr 16:40	Açr 16:42
Maghrib 19:05	Maghrib 19:09	Maghrib 19:23	Maghrib 19:11	Maghrib 19:10	Maghrib 19:34	Maghrib 19:37
Icha 20:29	Icha 20:32	Icha 20:47	Icha 20:29	Icha 20:28	Icha 20:57	Icha 20:59

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5867 – MERCREDI 7 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	26°	21°
Constantine	37°	19°
Ouargla	39°	23°

DÉTOURNEMENT DE 27 MILLIONS DE DA DE L'AGENCE BDL AMIROUCHE À ALGER

Les cadres incriminés attendent le verdict de la Cour suprême

Condamnés à des peines de deux à cinq ans de prison ferme pour s'être rendus coupables de plusieurs chefs d'inculpation entre autre création d'une association de malfaiteurs et détournement de deniers publics estimés à plus de 27 millions de dinars au cours de leurs premier jugement qui s'est déroulé en octobre 2015, l'ancien DG et les anciennes directrices des finances et des projets de la CNL connaîtront prochainement le sort que leur ont réservé les juges de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême, concernant les pourvois en cassation introduits par les avocats de la défense.

Pour rappel, le procureur général près la cour d'appel d'Alger a requis au cours de son réquisitoire, la confirmation des peines prononcées par le président du tribunal de Sidi-M'Hamed contre trois cadres de la Caisse nationale du logement dont deux femmes, lesquelles se trouvent incarcérées à la prison d'El Harrach.

Ces dernières, qui occupaient des postes de responsabilité, soit directrice de la comptabilité et des finances et directrice chargée des projets, ont été condamnées lors de leur premier jugement à cinq ans de prison ferme. Elles ont été reconnues coupables de plusieurs chefs d'inculpation, entre autres faux et usage de faux dans des documents administratifs et bancaires et dissimulation de documents financiers, et de les avoir utilisés à des fins personnelles de manière illégale, et trafic d'influence, mauvaise gestion et négligence manifeste ayant conduit au détournement et à la dilapidation de deniers publics, et d'avoir effectué pas moins de 48 opérations de retrait en utilisant des prête-nom.

La plainte a été, rappelons-le, déposée par le PDG de la CNL, DJ.N, qui a été informé suite à une correspondance qui lui a été adressée



par le premier responsable de la Banque du développement local, agence Amirouche, en 2011, et par laquelle l'institution financière lui demandait des explications quant au compte bancaire ouvert en son nom concernant l'acquisition d'un logement social, et qui n'a jamais été exploité.

Après s'être assuré que son nom a été mêlé à une affaire qui ne le concernait ni de près ni de loin, il a sollicité de la banque d'ouvrir une enquête sur les signatures se trouvant sur les documents administratifs et bancaires qui étaient à son niveau, puis de déposer plainte devant le tribunal de Sidi-M'Hamed.

L'inspection effectuée par une commission désignée a déterminé que le compte courant ouvert au nom de l'actuel PDG de la CNL n'était qu'un compte fictif pour la simple raison qu'il n'était pas porté sur le registre officiel.

Pis encore, les investigateurs ont conclu que le compte courant appartenait à l'ancien directeur général de la Caisse nationale du logement, qui avait occupé le poste de 1994 à 2009.

Lors de son audition par le président en charge du dossier, l'ancienne directrice de la comptabilité et des finances a reconnu avoir ouvert le compte courant au nom de l'actuel PDG de la CNL sur proposition de son complice N.S, et d'avoir utilisé les intérêts estimés à plus de 27 millions de dinars à des fins personnelles.

Elle a en outre avoué récupérer chez N.S, alors directeur général de la Caisse nationale du logement, plusieurs chèques signés mais a, par contre, nié connaître leur provenance.

Pour esquiver la responsabilité pénale, elle a déclaré qu'elle a versé «des sommes faramineuses de cet argent au fonds de la zakat et qu'elle a remis d'autres sommes à des familles nécessiteuses «. L'ancien directeur général a, quant à lui, nié tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, estimant : «L'ancienne directrice de la comptabilité et des finances et sa collègue qui se chargeait des projets sont derrière mon implication dans cette affaire qui ne me concerne ni de près ni de loin.»

Il a déclaré en direction du président de la 11e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, Bengherifa Lemnouar : « J'ai travaillé plus de 17 ans en qualité de premier responsable de la Caisse nationale du logement et je n'ai jamais été poursuivi dans une affaire de malversation. Elles veulent, monsieur le juge, me coller une étiquette dont je ne suis pas porteur ; c'est pourquoi, d'ailleurs, je sollicite ma relaxe pure et simple.»

Redouane Hannachi

IL S'APPRÊTAIT À FRANCHIR NOS FRONTIÈRES PRÈS D'IN GUEZZAM

Un terroriste armé arrêté par un détachement de l'ANP

UN TERRORISTE a été capturé lundi après-midi, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une embuscade à Hassi Tiririne, près d'In Guezzam, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la vigilance des éléments des unités déployées le long des frontières de notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, cet après-midi 28 août 2017, suite à une embuscade opérée à Hassi Tiririne, près d'In Guezzam (6e région militaire), un terroriste qui s'apprêtait à franchir nos frontières, à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions», précise le communiqué.

«Cette nouvelle opération vient booster la dynamique de résultats positifs réalisés par les forces de l'Armée nationale populaire, et dénote de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers les quatre coins de l'Algérie, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays», note la même source.

S. N.

BÉJAÏA

Saisie de 500 kilogrammes de viande avariée

UNE OPÉRATION de contrôle des produits de large consommation a permis aux agents de la DCP, en collaboration avec les services vétérinaires de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa, de saisir plus de 500 kilogrammes de viande blanche et rouges impropres à la consommation, les dix premiers jours du mois en cours, a-t-on appris ces derniers jours. Cette marchandise, dont la valeur financière est de 485 730, 00 DA, a été détruite a-t-on encore souligné. Les contrôleurs de la DCP et ceux de l'inspection vétérinaire ont saisi, lors de cette opération, 240,6 kg de viande bovine, 107,8 kg de viande ovine et 73,5 kg de viande blanche, précise-t-on. Par ailleurs, le dispositif de contrôle spécial à la saison estivale a permis la saisie de 55 kg de viande hachée et 120 kg de poulet avarié d'une valeur globale de 75 150, 00 DA. A noter que la direction du commerce de Béjaïa poursuit sa campagne d'information et de sensibilisation sur les risques pouvant conduite aux intoxications alimentaires et surtout les dangers de celles-ci qui s'accentuent durant la saison estivale. Cette campagne est organisée en collaboration avec l'association «Talsa» pour la protection du consommateur.

N. B.



CONVIVIALITÉ ET PROXIMITÉ AVEC SES CLIENTS DURANT LA SAISON ESTIVALE

L'ambassadeur d'Ooredoo Rabah Madjer rencontre ses fans à l'aéroport d'Alger

TOUJOURS plus proche de ses clients, Ooredoo a organisé une séance de dédicaces et de photos avec son ambassadeur, Rabah Madjer, le mardi 29 août 2017 à l'Aéroport International d'Alger Houari Boumediène.

La légende du football algérien était présente au niveau du hall de l'aéroport où il s'est prêté au jeu des dédicaces, des photos et des selfies avec ses fans et des admirateurs venus nombreux à sa rencontre. Aussi, lors de cette opération, des casquettes, des tee-shirts, des ballons et autres cadeaux aux couleurs de Ooredoo ont été offerts.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie de proximité de Ooredoo visant à accompagner les Algériens durant la saison estivale à travers plusieurs activités et initiatives.

En effet, depuis le début de l'été, Ooredoo offre aux voyageurs arrivants, à l'aéroport international d'Alger, notamment les touristes et les membres de la communauté algérienne installée à l'étranger, des cartes Sim « Haya ! « afin de leur permettre de rester connectés et de bénéficier des meilleurs forfaits Voix et Data de Ooredoo durant leurs vacances en Algérie.

Par ailleurs, Ooredoo a partagé tout au long de la période estivale, des moments de convivialité à travers de sa caravane « Village Beach Club « qui a sillonné les plages du littoral algérien en proposant des jeux, des activités sportives, des animations inédites ainsi que les différentes offres innovantes du monde « Haya ! «.

Durant le passage du « Village Beach Club «, à Marsa Ben M'Hidi (Wilaya de Tlemcen), les estivants ont pu rencontrer leur idole Rabah Madjer venu partager un moment de détente avec ses fans.

Ces opérations de proximité confirment la volonté de Ooredoo d'accompagner et d'enrichir le quotidien de ses clients en partageant des moments de convivialité et de loisirs uniques.